

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Bulletin de l'Association Pro Aventico |
| Herausgeber: | Association Pro Aventico (Avenches) |
| Band: | 59 (2018) |
| | |
| Artikel: | Une mosaïque aux marbres précieux à Aventicum/Avenches |
| Autor: | Delbarre-Bärtschi, Sophie / Bosse Buchanan, Sandrine / Castella, Daniel |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-860466 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une mosaïque aux marbres précieux à Aventicum/Avenches

Sophie Delbarre-Bärtschi

avec des contributions de Sandrine Bosse Buchanan et Daniel Castella
et la collaboration d'Olivier Heubi et Noé Terrapon

Résumé

Une mosaïque luxueuse, d'une grande originalité, a été mise au jour en 2018 à Avenches dans un quartier encore peu connu de l'agglomération romaine. Situé à 500 m des quartiers réguliers, non loin du secteur religieux occidental, le corps de bâtiment borde la voie principale de la ville qui contourne la colline du bourg par le sud.

La mosaïque se compose d'un tapis carré richement décoré et entouré d'une large bordure jaune parsemée de plaquettes de marbres colorés, importés des carrières les plus célèbres du pourtour méditerranéen. Au centre du tapis, un médaillon circulaire montre un cratère duquel jaillit un jet d'eau et sur lequel deux oiseaux sont perchés. Des motifs végétaux et géométriques, riches en couleur, encadrent le motif central.

La présence de végétaux stylisés, d'une tresse à deux brins, d'oiseaux s'abreuvant, ainsi que l'emploi de calcaire jaune du Jura, usuel dans la région d'Avenches, s'inscrit parfaitement dans la tradition des mosaïques romaines connues sur le territoire suisse. D'autres éléments par contre, dont les tesselles en marbre et porphyre, l'insertion de plaquettes de marbre sur un fond de tesselles jaunes, la représentation d'un cratère dont le mécanisme de fontaine est visible en transparence, ou encore la technique tout à fait originale du pavement, mêlant *opus tessellatum* et *opus sectile* à l'intérieur même de la composition, sont en revanche inhabituels voire inconnus sur le Plateau suisse et plus largement dans l'Empire romain.

L'étude de la séquence stratigraphique et du mobilier archéologique place la construction de ce pavement à la fin du I^{er} ou au début du II^e s. ap. J.-C. La mosaïque s'inscrit en fait à la charnière entre les premiers pavements de la région, de tradition italique, et les revêtements dont le style, particulièrement apprécié en Gaule et en Germanie notamment, apparaît au début du II^e s., se développe dans le courant du siècle et atteint son apogée vers 200 ap. J.-C.

Les marbres et porphyres importés sont probablement à mettre en lien avec le chantier du

Zusammenfassung

Im Jahr 2018 kam in Avenches in einem noch wenig bekannten Quartier der römischen Stadt ein einzigartiges luxuriöses Mosaik zutage. Der Gebäudetrakt befindet sich in 500 m Entfernung von den Quartieren innerhalb des Rasterplans, unweit der Sakralzone im Westen an der Hauptstrasse, die im Süden um den Stadthügel herumführt.

Das Mosaik besteht aus einer reich verzierten viereckigen Fläche, die von einer breiten gelben Bordüre gerahmt wird. Über die gesamte Bordüre sind Plättchen aus Buntmarmoren verstreut, die aus den bekanntesten Marmorbrüchen des Mittelmeerraums importiert wurden. Das Medaillon in der Mitte des Mosaikteppichs zeigt einen Krater, auf dem zwei Vögel sitzen und aus dem ein Wasserstrahl herausspritzt. Das zentrale Motiv wird durch vegetabile und geometrische Motive umrahmt.

Die Präsenz von stilisierten Pflanzenmotiven, einem Zweistrangflechtbody, trinkenden Vögeln sowie die in der Region von Avenches übliche Verwendung von gelbem Jurakalkstein stehen in der Tradition der in der Schweiz bekannten römischen Mosaiken. Andere Elemente hingegen, wie die Mosaiksteinchen aus Marmor und Porphy, das Einsetzen von Marmorplättchen in einen Grund aus gelben Tesserae, die Darstellung eines Kraters, dessen Brunnenmechanismus transparent sichtbar ist, oder die einzigartige Mosaikarbeit auch in der Mitte der Komposition, die aus einer Mischung von *opus tessellatum* und *opus sectile* besteht, sind hingegen ungewöhnlich und im Schweizerischen Mittelland wie auch im Römischen Reich unbekannt.

Die Untersuchung der Stratigraphie und des archäologischen Fundmaterials ergibt für die Anlage des Mosaiks eine Datierung an das Ende des 1. oder den Anfang des 2. nachchristlichen Jahrhunderts. Das Mosaik gehört somit in die Übergangszeit zwischen den ersten in italischer Tradition stehenden Fussbodenmosaiken der Region und den Mosaiken, deren insbesondere in Gallien und Germanien beliebter Stil am Anfang des 2. Jhs. aufkommt, sich im Laufe des

Mots-clés

Avenches
Aventicum
mosaïque
opus sectile
marbre
porphyre
calcaire
fleurons
cratère
fontaine
oiseaux
sol de béton décoré

Stichwörter

Avenches
Aventicum
Mosaik
opus sectile
Marmor
Porphy
Kalkstein
Blüten
Krater
Brunnen
Vögel
dekoriert Betonboden

sanctuaire du *Cigognier*, situé à proximité, daté de la fin du I^{er} s. ap. J.-C. et décoré de tels matériaux.

Jahrhunderts weiterentwickelt und seine Blütezeit um 200 n. Chr. erreicht.

Der Import von Marmoren und Porphyren aus weit entfernten Steinbrüchen steht möglicherweise in Zusammenhang mit dem Bau des nahegelegenen Cigognier-Heiligtums am Ende des 1. Jhs. n. Chr., das ebenfalls mit solchen Materialien dekoriert ist.

Übersetzung: Silvia Hirsch

Sommaire

| | |
|--|-----|
| Introduction (Daniel Castella, avec des contributions de Sandrine Bosse Buchanan et Sophie Delbarre-Bärtschi et la collaboration d'Olivier Heubi et Noé Terrapon) | 161 |
| Contexte de l'intervention | 161 |
| Situation de la découverte | 162 |
| Fouille et documentation | 162 |
| Le prélèvement de la mosaïque | 164 |
| Mise en phase et présentation générale de la séquence | 165 |
| La mosaïque (Sophie Delbarre-Bärtschi) | 172 |
| Fiche technique | 172 |
| Description | 172 |
| Analyse | 177 |
| Datation | 191 |
| Contexte architectural et urbanistique (Daniel Castella, avec la collaboration de Sophie Delbarre-Bärtschi) | 193 |
| Conclusion | 195 |
| Bibliographie | 196 |
| Crédit des illustrations | 199 |
| Annexes | 200 |
| Annexe 1 : tableau synoptique des murs, structures, sols et couches dans le secteur de la mosaïque | 200 |
| Annexe 2 : tableaux de la céramique antérieure, contemporaine et postérieure à la mosaïque | 201 |

Introduction

Daniel Castella, avec des contributions de Sandrine Bosse Buchanan et Sophie Delbarre-Bärtschi et la collaboration d'Olivier Heubi et Noé Terrapon

Une mosaïque luxueuse, décorée d'oiseaux s'abreuvant à une fontaine mais aussi constituée des marbres les plus célèbres du pourtour méditerranéen, a été mise au jour à la fin du mois d'août 2018 à Avenches à l'occasion de travaux de génie civil en bordure sud de la route de contournement de la ville. Sa technique de fabrication et son décor s'avèrent particulièrement originaux. Remarquablement préservé, ce pavement a été prélevé en vue de sa conservation.

Contexte de l'intervention

Les travaux d'assainissement des infrastructures courant sous la route de contournement d'Avenches (RC 601) ont nécessité une surveillance archéologique durant toute la durée des travaux, soit d'avril à novembre 2018 (fig. 1)¹. Le suivi du chantier, effectué sur une longueur d'environ 550 m et sur une largeur variant entre 1,30 m et 1,60 m, a permis de compléter le plan archéologique d'Aventicum et de vérifier des données de terrain plus anciennes, en particulier celles recueillies lors des travaux d'installation de la route de contournement en 1963-1964. Ces travaux se sont organisés en trois phases successives d'intervention. La tranchée a d'abord traversé le quartier religieux occidental, suivant l'axe du *decumanus maximus*, puis la route elle-même et ses abords directs et, enfin, a recoupé les quartiers sud-ouest de la ville, au sud de cette voie.

Fig. 1

Vue aérienne d'Avenches, avec la surimpression du plan archéologique et la situation de la tranchée de 2018 (en rouge) et de la mosaïque (disque bleu).

1 Cf. *infra*, chronique des fouilles archéologiques 2018, p. 308-313.





Fig. 2

Vue de la mosaïque de la route de contournement après l'élargissement de la tranchée.

Situation de la découverte

Les quartiers antiques longeant la voie principale d'accès à la ville depuis le sud-ouest, entre le secteur des sanctuaires (*Grange des Dîmes* et *Cigognier*) et la porte de l'Ouest sont encore largement méconnus. Quelques interventions anciennes, notamment dans les secteurs de *Saint-Étienne* (1967) et de *Saint-Martin* (1967-1968) y ont livré des vestiges intéressants, malheureusement difficiles à exploiter en détail. Outre une tranchée réalisée en 1986 dans ce même secteur de *Saint-Martin*², des interventions récentes ont toutefois exhumé de nombreux vestiges d'époque romaine, mais également des périodes laténienne et médiévale, ainsi que des séquences stratigraphiques d'une amplitude exceptionnelle³.

Sur le tracé de la tranchée de 2018, de très nombreuses maçonneries, dont trois locaux équipés d'hypocaustes, ont pu être documentées au sud de la voie, sur plus d'une centaine de mètres. On constate que les maçonneries observées suivent pratiquement toutes des orientations axées – perpendiculairement ou parallèlement – sur le tracé de la chaussée. L'étroitesse de la bande d'observation ne permet toutefois pas de déterminer l'emprise, le plan et le parcellaire de ces probables unités d'habitation.

C'est à la fin du mois d'août, à quelques mètres à l'ouest du chemin d'accès de l'actuel

cimetière communal, qu'une mosaïque remarquable a été mise au jour. Le pavement se situe à une vingtaine de mètres au sud-ouest de la voie romaine susmentionnée (fig. 1 et 2).

Fouille et documentation

Suite à l'interruption des travaux pour cause de découverte majeure, un léger élargissement de la tranchée a permis de dégager l'ensemble de la surface conservée de la mosaïque (fig. 2). Cet agrandissement de la zone de fouille a également été rendu nécessaire pour l'opération de prélèvement du pavement, dont la réalisation a été rapidement décidée après la découverte. Les deux collaborateurs de l'équipe de fouille, Olivier Heubi et Laurent Francey, ont bénéficié d'une dizaine de jours de travail pour dégager et documenter les vestiges. Si les niveaux postérieurs au pavement, contre la paroi nord de la tranchée, ont pu faire l'objet d'un dégagement en plan et d'une documentation complète, les niveaux antérieurs n'ont pu être fouillés en plan *in situ*

2 Morel 1988.

3 Cf. *infra*, chronique des fouilles archéologiques 2018, p. 335-341. Cf. aussi Schenk *et al.* 2014/2015. Une intervention a en outre été réalisée au printemps 2019 à une trentaine de mètres à l'ouest de la mosaïque de 2018.



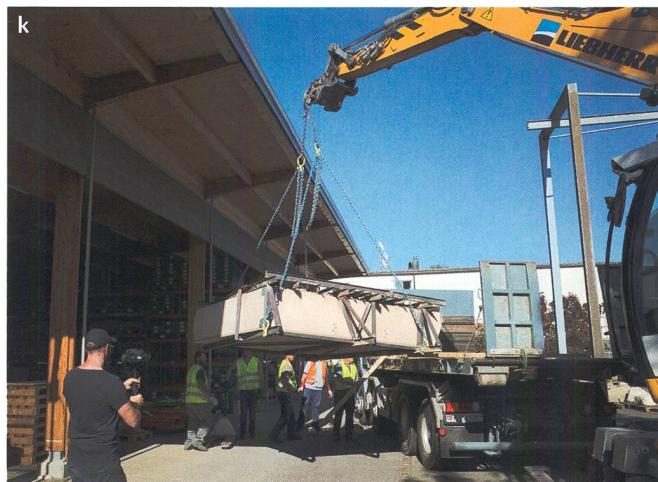


Fig. 3 (suite)

Les différentes étapes du prélèvement de la mosaïque.

- i D'un poids estimé de 7,5 tonnes, le caisson est sorti de la tranchée.*
- j Retournement du prélèvement sur des sillons de sable afin d'éviter toute contrainte et déformation du caisson.*
- k Le prélèvement est déchargé au dépôt lapidaire de la route de Berne.*

en raison du prélèvement⁴. Une grande partie des structures et des niveaux relevés sur et sous le pavement n'a ainsi pu être documentée qu'en coupe. Suite au prélèvement du sol, un décapage a néanmoins encore pu être effectué, principalement dans le but de récolter du mobilier et de compléter la séquence. Auparavant, une fois la première étape de documentation terminée, les archéologues avaient cédé leur place durant plusieurs semaines à l'équipe de conservation-restauration des SMRA, en charge de la délicate opération de prélèvement.

Le prélèvement de la mosaïque

La qualité et l'état de conservation de la mosaïque ont immédiatement convaincu les responsables de la nécessité de procéder à son prélèvement. Cette mission a été confiée au laboratoire de conservation-restauration des SMRA, sous la conduite de Noé Terrapon. Lionel Berger, Giovanni Cambioli et Francesco Valenti ont participé à ces opérations.

D'accès difficile en raison de l'étroitesse de la tranchée, le pavé était partiellement recouvert par un hypocauste postérieur au nord et une canalisation moderne au sud. La méthode de dépose retenue a été celle du «stacco a mazzello», technique consistant à prélever l'objet et son support et permettant de préserver au maximum l'aspect authentique et les déformations naturelles de l'objet. Les dimensions et le poids du prélèvement, estimé à près de 7,5 tonnes, ont rendu l'entreprise particulièrement délicate et complexe. Sans prendre en compte les interventions de l'équipe de fouille, l'organisation et la conduite des travaux ont représenté plus de 650 heures de travail sur une durée totale de près de six semaines.

L'opération s'est déroulée en plusieurs étapes, entre les mois d'août et d'octobre 2018. Les travaux préliminaires ont consisté à élargir et étayer la tranchée, de façon à agrandir et sécuriser la zone de travail, puis à dégager en profondeur le bloc à prélever sur trois de ses côtés. Après prélèvement partiel du sol en béton de la pièce chauffée postérieure⁵ et le démontage de son *area* posée sur la mosaïque, la zone a été mise sous abri et aménagée (électricité, ventilation). Le pavé lui-même a fait l'objet d'un nettoyage fin (fig. 3a), suivi d'une documentation photogrammétrique détaillée (fig. 3b). Après séchage lent (fig. 3c), il a été procédé à l'entoilage des surfaces, indispensable pour immobiliser les tesselles durant les travaux de dépose proprement dits (fig. 3d). S'en est suivi le forage de trous réguliers dans les sédiments au-dessous du radier de la mosaïque (fig. 3e), dans lesquels ont été glissées des barres de renfort en acier (fig. 3f).

⁴ Les niveaux scellés par la mosaïque ont été prélevés avec le sol sur une profondeur d'environ 50 à 60 cm. Ils ont été fouillés et documentés au dépôt des collections après la dépose.

⁵ Cf. *infra*, p. 170-171.

Le bloc a ensuite été encastré dans un caisson de bois renforcé, avec un colmatage interne de mousse polyuréthane expansive (fig. 3g-3h), avant d'être prélevé au moyen d'une pelle mécanique (fig. 3i), puis d'être retourné aux abords du chantier (fig. 3j) et finalement transporté au dépôt (fig. 3k). C'est là qu'il a été procédé à la fouille, à l'envers, des sédiments prélevés avec la mosaïque (C 30) et au dégagement de la base de son radier (cf. fig. 15). Les travaux de dégagement complémentaires et le retour à la base

du prélevement en vue de la conservation-restauration du *tessellatum* proprement dit sont en attente de réalisation.

Mise en phase et présentation générale de la séquence

Observées dans des conditions difficiles inhérentes à ce type d'intervention et sur des surfaces très limitées, la séquence stratigraphique (fig. 4)

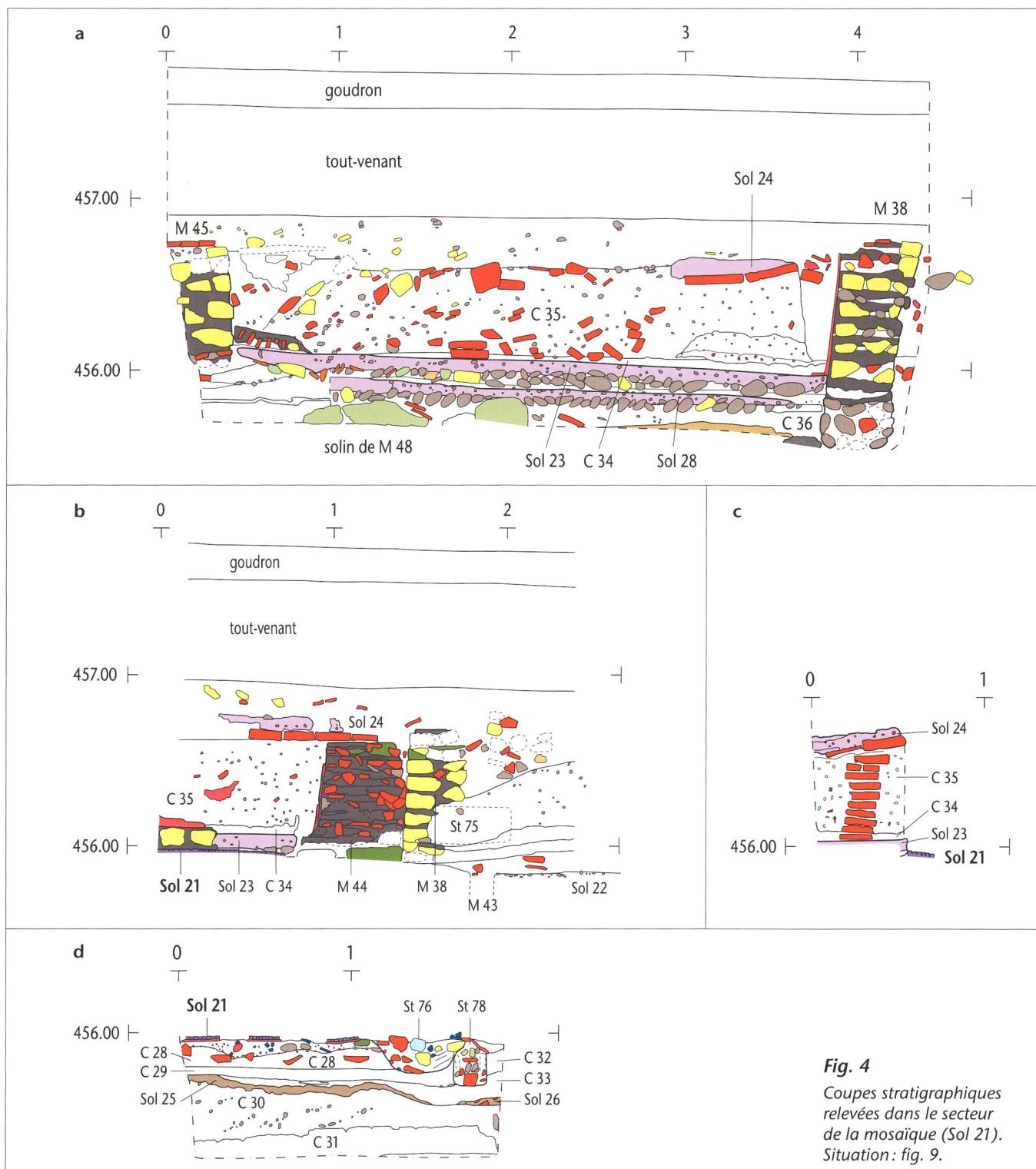


Fig. 4
Coupes stratigraphiques relevées dans le secteur de la mosaïque (Sol 21).
Situation: fig. 9.

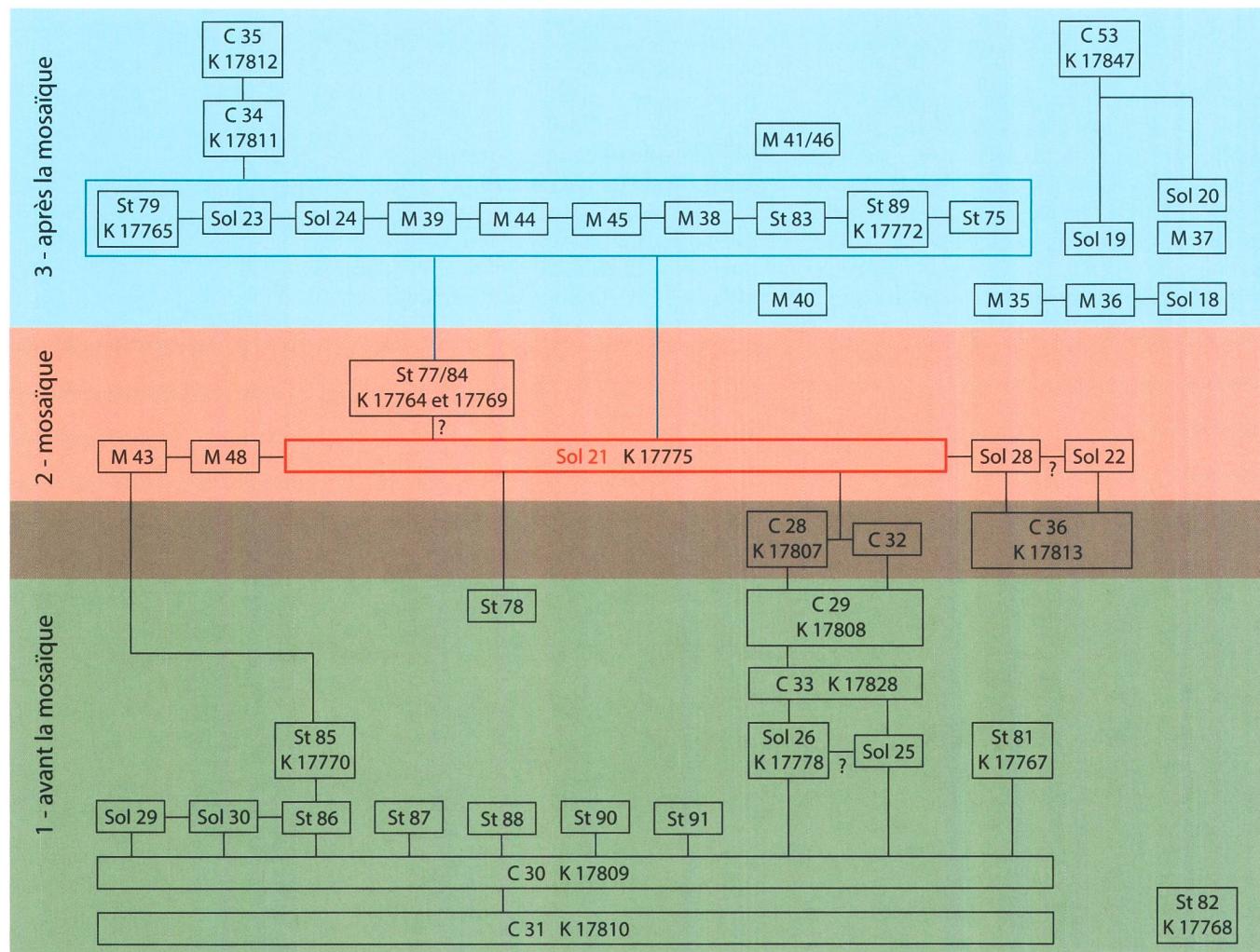


Fig. 5

Diagramme illustrant la séquence et l'insertion stratigraphique de la mosaïque. Entre les phases 1 et 2, les niveaux C 28, C 32 et C 36 pourraient correspondre à des niveaux de remblai contemporains de l'installation du pavement. Cf. aussi annexe 1, p. 200.

et les structures archéologiques des diverses phases de construction ne seront abordées ici qu'à grands traits et sous la forme d'un tableau synoptique et d'un diagramme stratigraphique (fig. 5 et annexe 1, p. 200). Cette présentation vise en premier lieu à établir l'insertion stratigraphique et la datation relative et absolue de la mosaïque. Le mobilier, essentiellement céramique, est présenté lui aussi de façon succincte, sous forme de tableaux typologiques, en regroupant respectivement les ensembles antérieurs au pavement, contemporains de son utilisation et postérieurs à son abandon.

Les vestiges antérieurs à la mosaïque

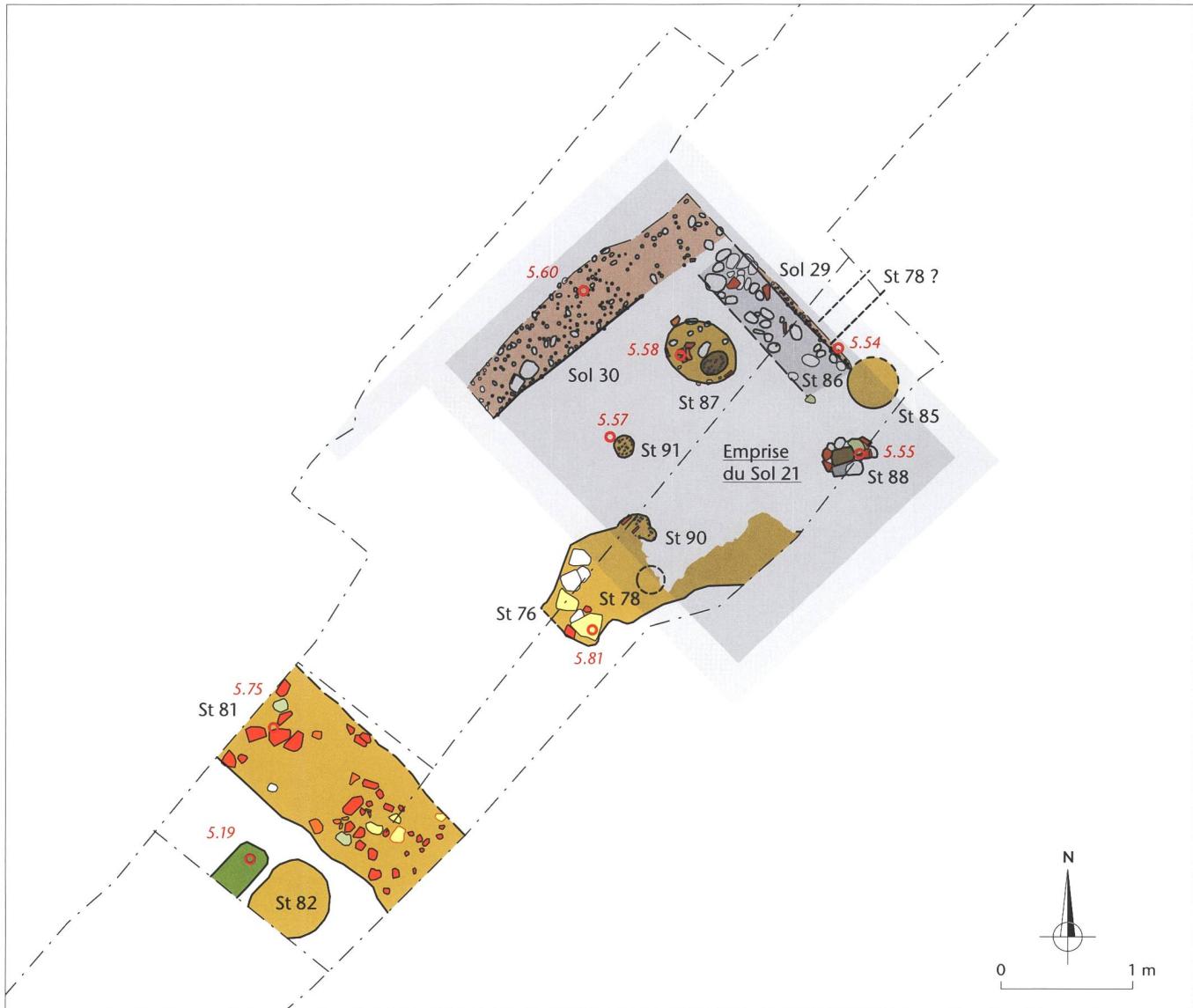
Le profil de référence principal des niveaux observés sous la mosaïque semble permettre de distinguer au moins deux phases antérieures à son installation (fig. 4, d). Malheureusement, il n'est pas aisé de proposer une lecture fine de ces niveaux, car le prélèvement de la mosaïque ainsi que des impératifs de délai n'ont permis qu'un unique décapage dans les niveaux scellés par le pavement. L'essentiel des interprétations repose donc sur des observations stratigraphiques. Les deux phases antérieures à la mosaïque ont livré

quelques témoins d'architectures légères (structures en creux, trous de poteau, sols et au moins un négatif de paroi; fig. 6). Le mobilier attribué à ces occupations permet de les situer sans grande précision entre le milieu et la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. (cf. annexe 2, p. 201-202). Soulignons que les niveaux les plus anciens n'ont pas été atteints à cet endroit. Très vraisemblable au vu des observations faites dans ce même quartier en 2018 et 2019⁶, la présence de niveaux et de structures datés entre La Tène D2b et l'époque augustéenne n'a ainsi pu être vérifiée en fond de tranchée.

Mobilier céramique et datation

Le mobilier céramique provenant des ensembles antérieurs à la construction de la mosaïque, y compris des remblais d'installation du pavement, est relativement abondant, en particulier dans les couches C 28 à 31 (annexe 2). Il est constitué de récipients produits entre le milieu du I^{er} et le début du II^{er} s. ap. J.-C., avec une faible

⁶ Cf. *infra*, chronique des fouilles archéologiques 2018, p. 335-341. Ces niveaux ont également été atteints en 2019 dans un sondage réalisé non loin de là (intervention 2019.01).



part de mobilier résiduel lié à des occupations antérieures. La catégorie la mieux représentée, en dehors de la céramique commune (à pâte claire ou grise) est la TSI (techniques claire et grise confondues) avec 33,3%. Les éléments les plus tardifs sont une assiette TS Drag. 36 de Gaule du Sud et une assiette de Gaule du Centre (importées respectivement dès 60 et dès le début du II^e s. ap. J.-C.), le pot AV 78 à revêtement argileux mat et le couvercle de plat à engobe interne de Gaule du Centre (tous deux dès 70 ap. J.-C.). Quelques rares individus sont considérés comme des intrus. Il s'agit d'un fragment de sigillée de Gaule du Centre ou de l'Est et de trois fragments de récipients à revêtement argileux brillant, dont la production ne démarre pas avant 150 ap. J.-C. Ces fragments proviennent *a priori* de la couche C 30, remblai antérieur à la mosaïque, mais ont été mis au jour lors du dégagement et du pré-

levement de la mosaïque, dans des conditions délicates, qui pourraient expliquer leur présence. Relevons que la fouille des niveaux directement scellés par la mosaïque, qui a eu lieu en laboratoire, a livré un mobilier très abondant et n'a révélé aucun élément aussi tardif. On peut donc raisonnablement établir un *terminus post quem* pour l'installation de la mosaïque vers la fin du I^e s. ap. J.-C.

Un as de la série à l'autel de Lyon, frappé entre 10 et 14 ap. J.-C., complète ces trouvailles, sans amener de précisions supplémentaires⁷.

La mosaïque et les vestiges contemporains

Le local équipé de la mosaïque est délimité au nord-ouest et au nord-est par deux parois légères (M 48 et M 43), dont la première, reposant sur un alignement de blocs, se prolonge en direction du sud-ouest (cf. fig. 4, b et fig. 7). L'existence d'une troisième paroi légère au sud-est, non observée, peut être établie sur la base de la largeur de la bande jaune sud-ouest du pavement. La largeur

Fig. 6

Plan des vestiges antérieurs à l'installation de la mosaïque (Sol 21). L'emprise présumée du local à la mosaïque est représentée en grisé. En rouge, les altitudes (+ 450 m).

⁷ Inv. 18/17809-02. Auguste pour Tibère, Lyon, as, 10-14 ap. J.-C., coupé en deux (RIC I², p. 58, n° 238a ou n° 245). Détermination I. Liggi Asperoni, SMRA.

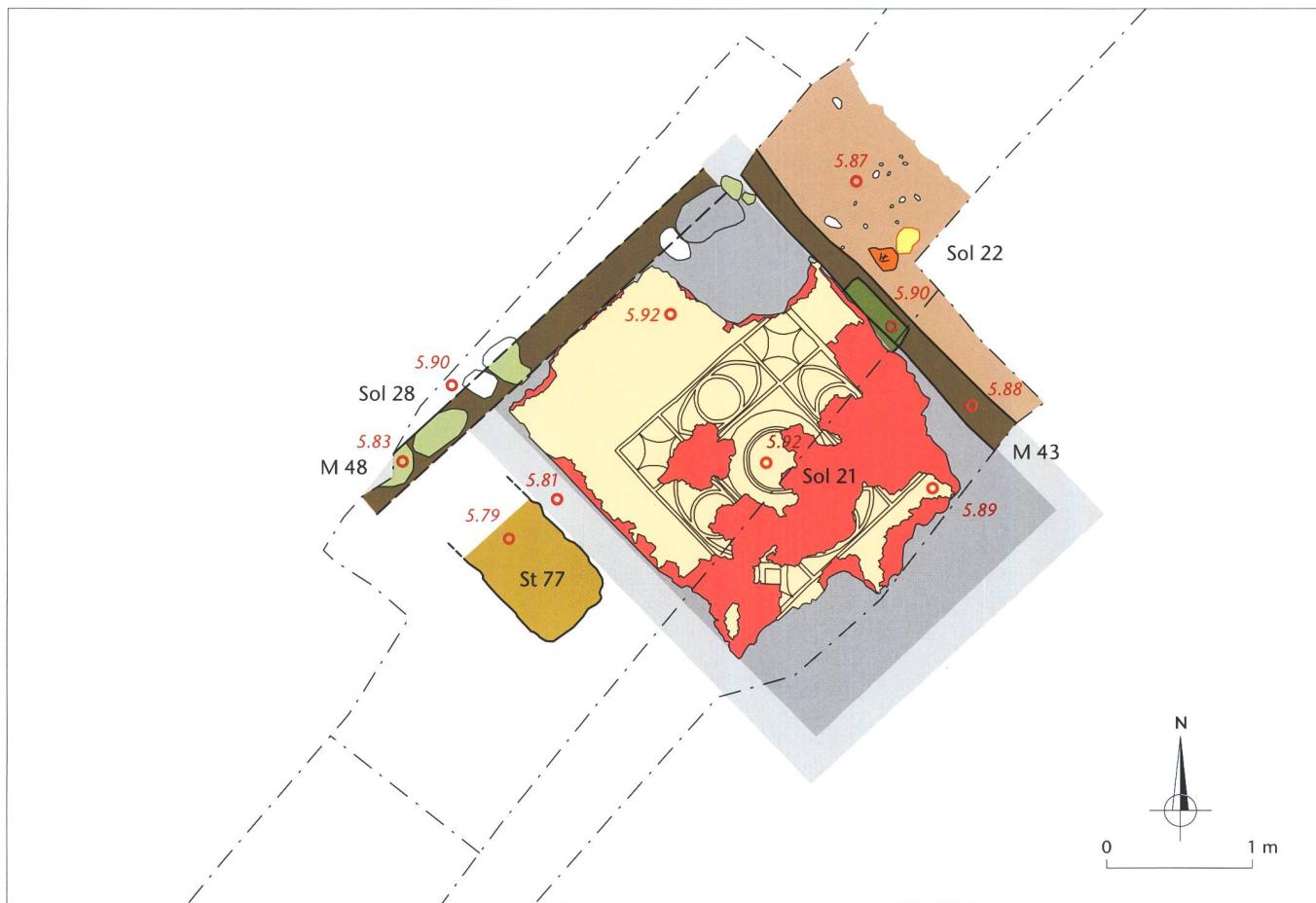


Fig. 7

Plan des vestiges présumés contemporains de la mosaïque (Sol 21). L'emprise présumée du local à la mosaïque est complétée en grisé. En rouge, les altitudes (+ 450 m).

du local correspond ainsi à celle de la mosaïque, soit 2,25 m. La limite sud-est du local se situe quant à elle hors de l'emprise de la fouille. Si l'on présume que la construction de la mosaïque est symétrique, la longueur de la pièce peut être estimée à env. 3,15 m.

Des niveaux de circulation présumés contemporains du pavement ont été observés autour de ce local. Il s'agit d'un sol de gravier et de galets sur radier (Sol 28), scellé par l'*area* de l'hypocauste postérieur (Sol 23) et d'un sol de terre battue, au nord-est (St 22) (cf. fig. 4, a et b). Au sud-ouest, d'autres niveaux de circulation en terre battue observés en coupe pourraient eux aussi être contemporains du pavement, tout comme la fosse allongée St 77/84, juste à l'extérieur du local.

La datation stratigraphique du pavement repose principalement sur le mobilier issu des couches sous-jacentes, en premier lieu des niveaux prélevés avec la mosaïque et fouillés au

dépôt. Ce mobilier libre, on l'a dit, un *terminus post quem* vers la fin du I^{er} s. ap. J.-C. pour la mise en place du pavement (cf. annexe 2).

Mobilier et datation

Peu abondant, le mobilier des ensembles contemporains de l'utilisation de la mosaïque est proche de celui de la phase 1 (annexe 2). Les imitations de sigillée sont aussi la catégorie la mieux représentée. On note également la présence de quelques éléments plus récents, soit un bol Drag. 37 et une assiette de Gaule de l'Est et un fragment de gobelet à revêtement argileux brillant. Ces individus proviennent des sols 22 et 28 ou de leur remblai. Comme il s'agit de sols en terre battue et en galets et gravier, il est difficile de déterminer si ces éléments sont en lien avec leur utilisation ou leur aménagement.

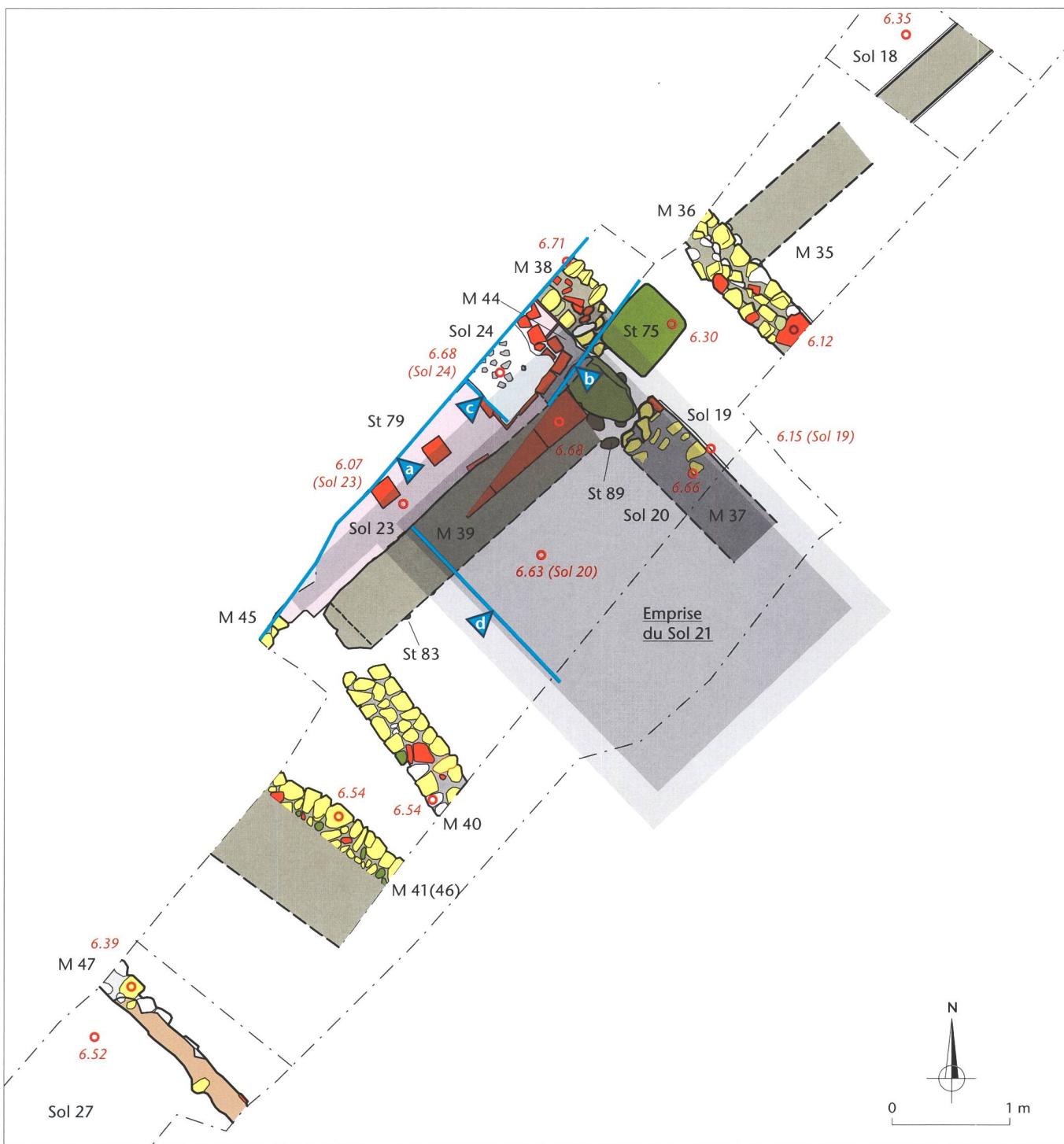
Un sesterce de Trajan frappé entre env. 108 et 109/110 ap. J.-C. provient d'un niveau vraisemblablement contemporain de l'utilisation de la mosaïque (fig. 8)⁸. Ce niveau est en effet scellé

Fig. 8

Trajan, Rome, sesterce, env. 108-109/110 ap. J.-C. Inv. 18/17822-01. Échelle 1:1.



⁸ Inv. 18/17822-01. Trajan, Rome, sesterce, env. 108-109/110 ap. J.-C. (datation d'après MIR 14, p. 356, n° 323bD-2), RIC II, p. 280, n° 492. La typologie des portraits proposée par B. Woytek dans sa monographie sur Trajan (MIR 14) a permis d'affiner la succession chronologique des émissions monétaires portant la titulature COS V datée de 103-111 ap. J.-C. (datation de référence du RIC). Détermination I. Liggi Asperoni, SMRA.



par le Sol 27 (cf. fig. 9), postérieur au pavement et probablement contemporain du local hypocausté de la phase suivante.

Les vestiges postérieurs à la mosaïque

Les constructions postérieures à la mosaïque se répartissent également en plusieurs phases, délicates à interpréter (fig. 12 et 13). Les aménagements les plus anciens semblent être le mur M 36 et la cloison légère M 35, au nord-est du pavement. Le premier cité pourrait délimiter une sorte de couloir bordant le local à la mosaïque.

Ces murs semblent associés à deux sols (Sols 18 et 19), très mal conservés.

La phase suivante, marquée par un rehaussement très important des niveaux de circulation, correspond à l'installation d'un local équipé d'un hypocauste (St 79). Seule l'extrémité sud-est de cette pièce, délimitée par les murs M 38, M 39 et M 45, a pu être dégagée. L'area de l'hypocauste (Sol 23; fig. 11) repose directement sur la mosaïque et sur le sol voisin et contemporain Sol 28 (cf. fig. 4, a). Quelques éléments des pilettes et de la suspensura étaient encore préservés *in situ* (cf. fig. 4, c). Le sol de circulation du

Fig. 9

Plan des vestiges postérieurs à la mosaïque (Sol 21) et situation des coupes stratigraphiques de la fig. 4 (en bleu). L'emprise présumée du local à la mosaïque est représentée en grisé. En rouge, les altitudes (+ 450 m).

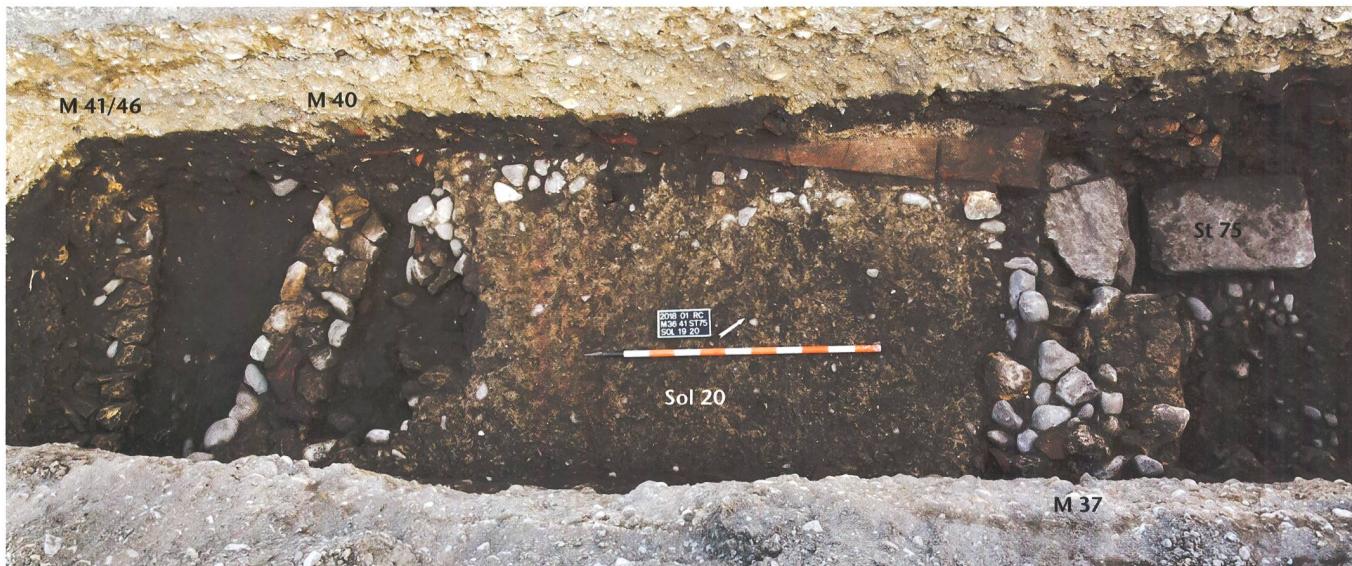


Fig. 10

Quelques maçonneries postérieures à la mosaïque, à leur niveau d'apparition, avant l'élargissement de la tranchée. Le sol de béton au centre (Sol 20) est contemporain du fonctionnement de l'hypocauste.

local est un sol de béton à incrustations de calcaire, décrit ci-après (fig. 12-13). Le local contigu au sud-est, à l'aplomb de la mosaïque, présente un sol de béton sans incrustations particulières (Sol 20; cf. fig. 10).

Le sol de béton décoré

Fiche technique

État actuel: fragment prélevé en bloc (env. 70 x 55 cm). Dépôt MRA, inv. 18/17573-01.

État de conservation: seul un fragment du sol en béton décoré qui ornait la salle à hypocauste a été mis au jour. Il se trouvait encore en place, posé sur des dalles de terre cuite soutenues par les pilettes (fig. 4, c et fig. 12-13).

Lit de pose: mortier grossier constitué de fragments de terre cuite, de cailloux et de chaux (max. 10 cm).

Plaquettes: env. 5 x 5 à 7 x 7 cm (ht. 2-3 cm). Couleur: blanc. Matériau: pierre (calcaire).

Le sol de la pièce à hypocauste est décoré d'un semis irrégulier d'éclats de calcaire sur fond de béton de tuileau.

Les sols en béton décoré (*opus signinum*) sont bien connus à Avenches et sur l'ensemble du territoire suisse, où une cinquantaine d'entre eux sont attestés dans des contextes datés entre le I^{er} et le début du IV^e s. ap. J.-C.⁹. La grande majorité des sols présente un béton lithique (gris-blanc), à base de matériaux calcaires, alors que les bétons de tuileau décorés d'incrustations semblent très rares dans la région. Le tuileau est pourtant majoritairement utilisé dans la construction des pavements en *opus tessellatum*, aussi bien pour le *rudus* que pour le *nucleus*, quelle que soit la période de pose. Les sols en béton de tuileau non décorés existent également, sur les mêmes sites et aux mêmes périodes que les bétons lithiques.

Le sol mis au jour à Avenches s'inscrit dans une période (fin du II^e – début du III^e s. ap. J.-C.) particulièrement riche en mosaïques sur le territoire suisse. La majorité des revêtements, se



Fig. 11

Vue de l'hypocauste St 79 en direction du nord-est, avec son area (Sol 23) et sa suspensura (Sol 24). À droite, la mosaïque (Sol 21) est partiellement scellée par cette installation.

⁹ Pour une synthèse de l'ensemble des sols en béton décorés mis au jour en Suisse, voir Delbarre-Bärtschi (à paraître).



comptant par centaines, sont en *opus tessellatum*, mais les sols en béton incrustés restent bien présents. La plupart d'entre eux se caractérisent par un semis irrégulier de tesselles, d'éclats de calcaire, de terre cuite ou de petits galets¹⁰. Contrairement aux périodes précédentes, quelques-uns sont constitués d'un béton de tuileau, comme c'est le cas pour le sol d'Avenches. L'un d'eux, décoré d'un semis parfois très dense de tesselles et d'éclats de calcaire blanc, a par ailleurs été découvert dans le même secteur de la ville d'Aventicum¹¹. La simplicité de ces sols frappe d'autant plus qu'ils sont souvent posés en même temps et dans les mêmes édifices que les plus beaux pavements connus pour l'époque romaine¹².

Le semis irrégulier d'éclats de calcaire se rencontre à cette période dans la *villa* d'Orbe (VD) (*tepidarium*), ainsi que dans un édifice du *vicus*



10 Avenches 5.53 I, route du Faubourg 6 (Blanc 2010, p. 210) et palais de *Derrière la Tour* (Amoroso *et al.* 2013, p. 92); Augst 4.4; Lausanne-Vidy 130.5 I et II; Orbe 95.1 X-XI et XV; Colombier 32 VII; Oberkulm 89 III. Les mosaïques mentionnées sous cette forme (par ex. Avenches 5.12 I) dans les n. 10 à 14 se rapportent aux *corpus* des mosaïques suisses (Delbarre-Bärtschi 2014 et Gonzenbach 1961). Relevons qu'un sol de béton lithique avec incrustations de fragments de terre cuite, de graviers et de petits galets posés à plat, mal conservé, a été observé dans la même tranchée de 2018, à environ 13 m au sud-ouest de là (sol 31).

11 Avenches, route du Faubourg 6 (Blanc 2010, p. 210).

12 Par exemple dans le palais de *Derrière la Tour* (Amoroso *et al.* 2013, p. 92) ou dans la *villa* d'Orbe (Orbe 95.1 X-XI et XV).

13 Orbe 95.1 XI et Lausanne-Vidy 130.5 I.

14 Orbe 95.1 XV.

de *Lousonna* (Lausanne/Vidy VD)¹³. L'un des bâtiments annexes de la *villa* d'Orbe possède aussi une pièce décorée d'un semis, régulier cette fois-ci, de grands éclats de calcaire¹⁴. Si les pavements du bâtiment annexe de la *villa* et de l'édifice de *Lousonna* présentent un béton lithique (gris-blanc), celui du *tepidarium* d'Orbe, montrant un décor de fragments de calcaire grossièrement taillés en forme de losange, est constitué d'un béton de tuileau. Également installé sur un hypocauste, ce sol, daté de la fin du II^e s., constitue le parallèle le plus proche pour le pavement d'Avenches.

Mobilier céramique et datation

Le faciès du mobilier, hélas assez pauvre, issu des ensembles postérieurs à la mosaïque et contemporains de l'installation et de l'utilisation de l'hypocauste St 79 est bien différent des deux précédents (annexe 2). La céramique à revêtement argileux prend ici le pas sur les imitations de sigillée, avec 26% du total. La construction de l'hypocauste peut être assurément située après 150 ap. J.-C. Les éléments les plus tardifs sont deux fragments de gobelets à haut col Niederbieber 31/33 qui apparaissent vers 180 ap. J.-C. et se trouvent dans les niveaux d'utilisation de l'hypocauste et dans les niveaux d'abandon supérieurs.

Fig. 12 (à gauche)
Vue de détail de la suspensura de l'hypocauste St 79.

Fig. 13 (à droite)
Surface du sol de béton de tuileau à incrustations de plaques de calcaire du local hypocausté (Sol 24).

La mosaïque

Sophie Delbarre-Bärtschi

Composée d'un tapis carré richement décoré, au centre duquel deux oiseaux s'abreuvent à une fontaine, et bordée d'une large bande jaune parsemée de plaquettes de marbres colorés, la mosaïque mise au jour a frappé dès sa découverte par sa grande originalité stylistique et technique.

Au vu de ses particularités et de son bon état de conservation, elle a rapidement été présentée à la communauté scientifique, tant nationale qu'internationale, et a également fait l'objet de quelques articles destinés à un public plus large (fig. 14)¹⁵.

Fiche technique

État actuel: pavé prélevé en un bloc (2,70 x 2,20 m). Dépôt MRA inv. n° 18/17572-01.

État de conservation: pavé relativement bien conservé au moment de la découverte. Quelques lacunes apparaissent dans l'angle nord-est, à l'est, au sud et à l'ouest de la bande de raccord. Le tapis principal est intact dans sa partie nord, sauf une lacune au nord-ouest due à l'impact de la pelle mécanique au moment de son apparition à la fouille. La partie sud présente un moins bon état de conservation, avec une grande zone abîmée traversant le pavé d'est en ouest. Dans les lacunes, le bain de pose blanchâtre est parfois visible, posé sur un *nucleus* constitué d'un mortier de tuileau rouge-rose.

Lit de pose: lit de chaux blanc très fin¹⁶, mortier de tuileau rouge-rose (5-6 cm), *statumen* de galets calibrés et compactés, avec pierres (calcaire) et fragments de terre cuite (fig. 15).

Tesselles (scène centrale): 0,5 x 0,5 – 0,7 x 0,9 cm (ht. 0,5-1 cm), 200/dm². Couleurs: noir, gris-bleu, rouge, brun-rose, jaune, blanc. Matériaux: pierre, marbre¹⁷ (*rosso antico*, *giallo antico*, marbre gris-bleu).

Tesselles (motifs végétaux, intérieur des motifs d'ogive): 0,5 x 0,5 – 1 x 1 cm (ht. 1 cm), 120/dm². Couleurs: noir, gris-bleu, vert, brun-rose, rouge, jaune, blanc. Matériaux: pierre, marbre (porphyre vert, *giallo antico*, *rosso antico*, marbre gris-bleu, marbre blanc, etc.).

Plaquettes: 5 x 6 cm. Couleur: rouge. Matériaux: *rosso antico*.

Opus sectile (motif circulaire): 17 cm de diam. Couleurs: vert, jaune. Matériaux: porphyre vert, *giallo antico*.

Tesselles (motifs géométriques): 1 x 1 – 1 x 1,5 cm (ht. 1 cm), 80/dm². Couleurs: noir, brun-rose, jaune, blanc. Matériaux: pierre, marbre (blanc, blanc-gris).

Plaquettes (motifs géométriques): 1,5 x 3,5 – 5 x 5 cm. Couleurs: vert, rouge, rose, rose-jaune, jaune, gris, blanc. Matériaux: pierre, marbre (porphyre rouge, porphyre vert, *giallo antico*, *rosso antico*, etc.).

Opus sectile (motif Qt¹⁸): 5 x 10,5 cm (module du motif carré: 10,5 cm). Couleurs: vert, rouge. Matériaux: porphyre vert, *rosso antico*.

Tesselles (bande de raccord): 1,5 x 1,5 – 1,5 x 2 cm (ht. 1,5-2 cm), 35-40/dm². Couleur: jaune. Matériaux: pierre.

Plaquettes (bande de raccord): 1,5 x 2 – 9 x 18 cm. Couleurs: noir, gris, vert, rouge, rose, rose-jaune, jaune, blanc veiné de violet, blanc veiné de vert, blanc veiné de gris, blanc. Matériaux: pierre, terre cuite, marbre (porphyre rouge, porphyre vert, *giallo antico*, *breccia di Settebasi*, *rosso antico*, *cipollino*, *breccia corallina*, etc.).

Description

La mosaïque, dont la partie mise au jour mesure environ 2,70 x 2,20 m, se compose d'un tapis carré entouré d'une large bande de raccord (fig. 14). Si les limites de la mosaïque, correspondant aux parois de la pièce, ont été repérées au nord, à l'est et à l'ouest, la bande de raccord se prolongeait au sud, au-delà de l'emprise du chantier (cf. fig. 7). Il est probable que le tapis carré se trouvait au centre de la pièce, permettant de restituer avec vraisemblance une bande de raccord de largeur plus au moins similaire au nord et au sud.

15 La mosaïque a été présentée lors du 14^e colloque de l'AIEMA à Nicosie (Chypre) le 19 octobre 2018, à l'assemblée générale de l'ARS à Winterthur le 3 novembre 2018, au séminaire « Décor et architecture antiques d'Orient et d'Occident » de l'École Normale Supérieure à Paris le 22 novembre 2018, ainsi qu'à l'assemblée générale de l'AFEMA à Paris le 26 février 2019. Une présentation succincte du pavé est notamment parue dans le journal *L'Aventic* en octobre 2018 (n° 46, p. 9), dans le journal *Aventicum* 34, 2018 (p. 7), dans la revue *AS* 41, 2018.4 (p. 41), ainsi que dans la presse.

Nous profitons de remercier ici tout particulièrement Catherine Balmelle, Véronique Blanc-Bijon, Sandrine Bosse Buchanan, Evelyne Chantriaux, Anika Duvauchelle, Michel Fuchs, Gemma Jansen, Caroline Kneubühl, Amina-Aïcha Malek et Eric Morvillez des précieuses informations transmises lors de cette étude.

16 Le pavé a été prélevé très rapidement après sa découverte, mais n'a pas encore été restauré au moment de la rédaction de cet article. Les descriptions (lit de pose, tesselles et plaques de marbre) se fondent donc uniquement sur les données de terrain pour le lit de pose et, pour les tesselles et plaques de marbre, sur l'orthophotographie de la mosaïque effectuée après le nettoyage fin de la surface et juste avant l'encollage en vue de la dépose du pavement. Une analyse plus approfondie des matériaux devra être entreprise dès que la mosaïque, restaurée, sera à nouveau visible. Quelques tesselles et plaquettes de marbre décollées ont cependant été recueillies lors de la fouille, permettant de confirmer la majorité des observations faites sur la base de l'orthophotographie.

17 Nous utilisons dans cet article le terme de marbre au sens antique, désignant toute roche décorative (marbre, porphyre, brèche, etc.) qui présente un beau poli.

18 Guidobaldi 1985, p. 183.



Bande de raccord

La bande de raccord se compose d'un semis irrégulier de plaquettes de marbres aux couleurs particulièrement variées (noir, gris, vert, rouge,

rose, jaune, blanc veiné de violet, de vert ou de gris), sur fond de tesselles en calcaire jaune du Jura (*opus scutulatum* sur fond *opus tessellatum*) (fig. 16)¹⁹. La plupart des plaquettes sont taillées dans des marbres importés provenant de l'ensemble du pourtour méditerranéen et extraits des carrières les plus célèbres de l'Antiquité. Sont notamment présents le porphyre rouge (*lapis porphyrites*, Égypte), le porphyre vert (*marmor*

¹⁹ Balmelle *et al.* 1985, pl. 106 a (var.). Un seul fragment de terre cuite, au sud-est, est visible sur l'orthophotographie.

Fig. 14
Orthophotographie de la mosaïque du Faubourg.



Fig. 15

Mosaïque du Faubourg. Statumen (vu par en dessous) de la mosaïque retournée, après la fouille en laboratoire.

lacedaemonium, Grèce), le *giallo antico* (*marmor numidicum*, Chemtou, Tunisie), la *breccia di Setebasi* (*marmor scyrium*, Skyros, Grèce), le *rosso antico* (*marmor taenarium*, Grèce), le *cipollino* (*marmor carystium*, Grèce) et la *breccia corallica* (*marmor sagarium*, Turquie). Mis à part un à deux rangs réguliers le long du tapis central, les tesselles jaunes ne sont pas disposées de façon linéaire. Elles sont posées aléatoirement, tout comme les plaquettes de marbres. Ces dernières sont de tailles et de formes variées, allant de grosses tesselles ou de *crustae*, à des quadrillatères irréguliers, en passant par des baguettes allongées et même un grand triangle isocèle. À l'ouest du pavement, les insertions sont particulièrement denses et parfois de tailles plus importantes que celles des parties nord et ouest de la bande de raccord.

Tapis principal

Le tapis principal – un carré de 1,60 m de côté – se compose d'un découpage centré d'un quadrillage de bandes à carré d'intersection²⁰, dessiné en filet double de tesselles noires. Au nord uniquement, le filet double noir est bordé d'un filet triple blanc. Si le rang bordant directement le filet double noir semble longer la quasi-totalité du tapis principal, les deuxième et troisième rangs ne débutent que deux tesselles plus à l'est pour le deuxième, et onze tesselles plus à l'est pour le troisième (l'angle nord-est du pavement est lacunaire et ne permet pas de confirmer la symétrie de cette particularité). La présence de ce filet triple blanc au nord, dans l'axe de vision du médaillon central, cherche peut-être à mettre en exergue un angle de vue particulier de la pièce (seuil, *triclinium*, etc.?).

Aux quatre angles, les carrés d'intersection sont chargés d'un carré incurvé. Au nord, les carrés incurvés sont noirs et présentent en leur centre quatre plaquettes de marbre jaune-rose (*giallo antico*). Les écoinçons déterminés par les carrés incurvés sont alternativement blancs et brun-rose et, à l'intérieur de chacun d'eux, une forme identique, emboîtée, se distingue par une couleur inversée, blanche ou jaune. À l'intérieur de cette forme prend place une plaquette de marbre, en porphyre rouge dans les zones jaunes et en porphyre vert dans les parties blanches. Les tesselles blanches sont ici elles-mêmes en marbre et non en calcaire blanc. Au sud, les carrés d'intersection²¹ sont décorés d'un

20 Balmelle et al. 2002, pl. 409 a-c.

21 Au sud-est, seule l'une des pointes d'un carré incurvé jaune, sur fond blanc, est visible.



Fig. 16

Mosaïque du Faubourg. Détail de la bande de raccord jaune avec l'insertion de plaquettes de marbres colorés.



Fig. 17

Mosaïque du Faubourg.
Détail du motif en *opus sectile* occupant le centre du rectangle latéral ouest.

carré incurvé dessiné par un filet simple jaune (calcaire), un filet simple vert (porphyre), puis un nouveau filet jaune, encadrant un motif en *opus sectile* (motif Qt)²² montrant un carré constitué de quatre triangles en alternance de couleurs (*rosso antico* et porphyre vert). Les deux écoinçons conservés (sud-ouest) se caractérisent par un fond en filet double blanc en calcaire, à l'intérieur duquel prend place une zone en marbre blanc avec plaquettes de marbre. Le seul angle conservé du carré sud-ouest montre deux plaquettes de porphyre vert formant une sorte de triangle.

Un motif particulier en forme d'ogive, dessiné en filet double noir, est inscrit dans les bandes latérales du quadrillage. Les écoinçons entre le motif d'ogive et le bord du rectangle possèdent un fond jaune à l'est et à l'ouest, et alternativement jaune et brun-rose au sud et au nord. L'intérieur des ogives montre un fond en calcaire blanc, sauf à l'ouest où le fond est brun-rose. Dans chaque écoinçon est insérée une plaquette de marbre coloré, gris et rose-jaune (*giallo antico*?) au nord, rouge (*rosso antico*) et rose (*giallo antico*?) à l'est, jaune (*giallo antico*) au sud et vert (porphyre) à l'ouest. Au centre de chaque ogive est inscrit un cercle en filet double noir,

tangent aux longs côtés de l'ogive. Les espaces entre le cercle et la pointe de l'ogive sont décorés, symétriquement, de motifs végétaux stylisés: un pétales galbé noir à feuilles polychromes (noir, jaune, rouge) au nord, un fleuron cordiforme (rouge, brun-rose, jaune, blanc), à feuilles (noir, gris-bleu, vert) et pointe de dard (vert, gris-bleu, blanc) à l'est, un pétales galbé (noir, jaune, rouge) à feuilles (noir, jaune, rouge) et pointe de dard (vert) au sud, et une sorte de fleuron à trois pétales irréguliers non contigus rouges, le centre en cercle gris-bleu et brun-rose. Au nord²³, le cercle inscrit dans le motif d'ogive est orné d'un fleuron cordiforme (rouge, jaune, blanc) à feuilles (noir, gris-bleu, vert). Pour l'ensemble de ces motifs végétaux, les tessellles vertes sont en porphyre, les tessellles rouges en *rosso antico* et les tessellles jaunes en *giallo antico* (sauf dans l'ogive sud où elles sont en calcaire jaune). À l'est et à l'ouest, le cercle inscrit dans les ogives présente un décor en *opus sectile*. Il s'agit d'un motif circulaire en porphyre vert, timbré d'un quatre-feuilles en *giallo antico* (fig. 17). À l'ouest, le motif est entouré d'un filet brun-rose, d'un filet blanc très irrégulier (simple-double-triple), de deux filets simples en *rosso antico*, séparés par un filet simple en porphyre vert. À l'est, le motif est entouré d'un filet irrégulier et grossièrement exécuté en marbre blanc (simple-double), séparés par un filet simple noir. Seuls les pétales fuselés du quatre-feuilles en *opus sectile* sont constitués de plaquettes de marbre taillées à la forme du motif. Le remplissage du cercle, en porphyre vert, est en fait composé de plaquettes de formes et de tailles diverses, ainsi que de tessellles plus ou moins grandes.

22 Guidobaldi 1985, p. 183.

23 Au sud, le décor du cercle n'est pas conservé. Il comportait vraisemblablement un motif végétal, mais probablement différent de celui visible au sud. Seules quelques tessellles en porphyre vert sont conservées.



Fig. 18

Mosaïque du Faubourg.
Le médaillon central avec son
décor d'oiseaux s'abreuvant
à un cratère.

Panneau central

Au centre du pavement, le tapis carré, sur fond blanc, est timbré d'un médaillon circulaire (fig. 18), ceint d'une tresse à deux brins polychromes (rouge-jaune-blanc, rouge-jaune-blanc) sur fond noir, d'un filet double blanc et d'un filet double noir. Le seul écoinçon conservé, au nord-est, montre un fleuron constitué de trois pétales lancéolés (galbé au centre et incurvés de part et d'autre) rouges, brun-rose, jaunes et blancs, et de deux feuilles noires. Au centre du médaillon est représenté un cratère à panse étroite et large ouverture circulaire, rendu dans des tons de rouge et brun-rose, avec deux anses noires à volutes ainsi qu'un pied de couleur noire. Le cratère est employé comme fontaine. En son centre est visible un élément de forme lancéolée, jaune, relié au fond du cratère par une fine ligne jaune et se terminant au-dessus par une petite barre horizontale et une fine ligne verticale jaune, de laquelle jaillit un jet d'eau qui retombe en quatre filets. L'eau contenue dans le vase est illustrée par une zone bleutée. Le mécanisme de la fontaine, bien visible au-dessus du niveau de l'eau, semble donc également perceptible, en transparence, à l'intérieur du cratère. Au bas de la panse du vase, deux motifs jaunes et brun-rose apparaissent de

part et d'autre de la ligne reliant la forme lancéolée jaune au pied du récipient. Ces éléments sont vraisemblablement à interpréter comme un décor du vase (godrons, autre?). Sur chacune des anses du cratère est perché un oiseau aux tons gris-bleu avec pattes et œil rouges, s'abreuvant au jet d'eau. Seuls le ventre et les pattes de celui de gauche sont encore visibles.

L'ensemble des tesselles rouges (tresse, fleuron, canthare) est en *rosso antico*. Les tesselles jaunes (fleurons et canthare) sont en *giallo antico* et les cubes gris-bleu (eau et oiseaux) sont en marbre.

Facture de la mosaïque

La facture de la mosaïque est particulièrement irrégulière. La partie nord de la mosaïque, comprenant la bande de raccord ainsi que la partie nord du tapis carré central, de même que le panneau principal du pavement avec la scène au cratère et sa bordure, sont de bonne facture. Les tesselles, de tailles diverses selon les zones du décor, se caractérisent par une pose et un dessin des motifs soignés. En revanche, plusieurs irrégularités importantes apparaissent, tant à l'ouest, au sud qu'à l'est de pavement. À l'ouest, la bande de raccord montre une concentration plus grande

d'incrustations de marbre et de pierre, une différence importante dans la taille des incrustations et une disposition particulièrement irrégulière de ces dernières. Les tesselles jaunes elles-mêmes, constituant le fond du motif, présentent des tailles différentes et semblent posées de manière aléatoire. À l'intérieur du tapis carré, la bande latérale ouest du quadrillage se caractérise par un traitement différent du motif d'ogive, dont le remplissage est ici brun-rose et non blanc, et dans lequel les fleurons, gris-bleu et rouges, ne s'inscrivent pas du tout dans le style de ceux des autres fleurons du pavement. Au centre de cette ogive, le motif circulaire en *opus sectile* est bordé de filets de couleurs différentes, en particulier d'un filet blanc dont le dessin, passant d'un filet simple à un filet triple, est très irrégulier. À l'est, le motif en *opus sectile* est également entouré de filets très irréguliers, notamment d'un filet blanc constitué de grosses tesselles en marbre de forme souvent rectangulaire. Finalement, le carré d'intersection sud-ouest montre un remplissage très particulier de tesselles blanches régulières en calcaire, mais aussi de tesselles blanches en marbre de facture particulièrement grossière.

Analyse

Bandé de raccord

Le motif de la bande de raccord, associant *opus tessellatum* et plaquettes de marbres colorés, semble avoir été inventé à Rome vers le milieu du II^e s. av. J.-C.²⁴. Particulièrement bien représenté en Italie pendant l'époque républicaine et jusqu'au début du I^{er} s. ap. J.-C., il apparaît notamment en vallée du Rhône au I^{er} s. de notre ère²⁵. On le trouve aussi à Autun et à Trèves (milieu du II^e s.) avec des semis réguliers de plaquettes ou de *crustae* de marbres sur fond d'*opus tessellatum* noir²⁶. Les *pavimenta scutulata*, caractérisés généralement par une insertion irrégulière de fragments de marbres polychromes de tailles diverses, sont connus sur fond de béton (blan-

châtre ou rouge), aussi bien que sur fond d'*opus tessellatum*, noir ou blanc. D'après M. L. Morricone, les pavements à fond noir, où l'utilisation du marbre semble être la règle, devaient être plus luxueux que ceux à fond blanc (fig. 19). Le motif avec un fond jaune, tel qu'il apparaît sur la mosaïque d'Avenches, semble cependant totalement inconnu dans l'ensemble du monde romain. De plus, ce type de décor, sur fond de béton ou sur *opus tessellatum*, n'avait jamais été observé en Suisse à ce jour. Les seules mosaïques présentant des incrustations d'éléments plus grands que des tesselles, sur fond d'*opus tessellatum*, ont été mises au jour au XIX^e s. dans la zone du *forum* d'Aventicum et sont probablement datées du I^{er} s. ap. J.-C. Il s'agit de cinq pavements, en noir sur fond blanc, dont deux sont décorés d'un semis irrégulier de *crustae* et d'éléments rectangulaires noirs, et les trois autres d'un motif de semis régulier de *crustae* noires sur fond blanc²⁷. Nous ignorons si les tesselles de ces pavements sont en matériaux locaux ou (moins vraisemblablement) importés. Ce type de motif, également bien connu en Italie depuis la période républicaine, est très rare au nord des Alpes et représenté seulement par quelques exemples au sud de la Gaule, en blanc sur fond noir²⁸. Un sol d'Oberkulm (AG), découvert au XVIII^e s. et dont il ne reste rien aujourd'hui, présente quant à lui un décor sur fond de béton formant un semis de croisettes autour d'un cadre carré inscrit de cercles concentriques. Ce sol daterait de la fin du II^e ou du début du III^e s.²⁹. D'après les des-



Fig. 19

Semis irrégulier de fragments de marbres colorés sur fond noir. Casa dei Grifi, Rome, Palatin.

24 Pour une analyse complète de ces pavements en Italie, voir Morricone 1980. Voir aussi Donderer 1986, Barcola 5, p. 78, et MosAntt Ercolano, n° 12, p. 44-45, p. 428-429, tab. XV-XVII, p. 513-515.

25 Voir en particulier à Vienne: *Recueil Gaule* III, 2, n° 227, p. 31 (première moitié I^{er} s. ap. J.-C.) et *Recueil Gaule* III, 2, n° 251, p. 50 (I^{er} s. ap. J.-C.).

26 Autun: *Recueil Gaule* II, 2, n° 212 (non daté); Trèves: Hofmann et al. 1999, n° 148 (milieu II^e s.).

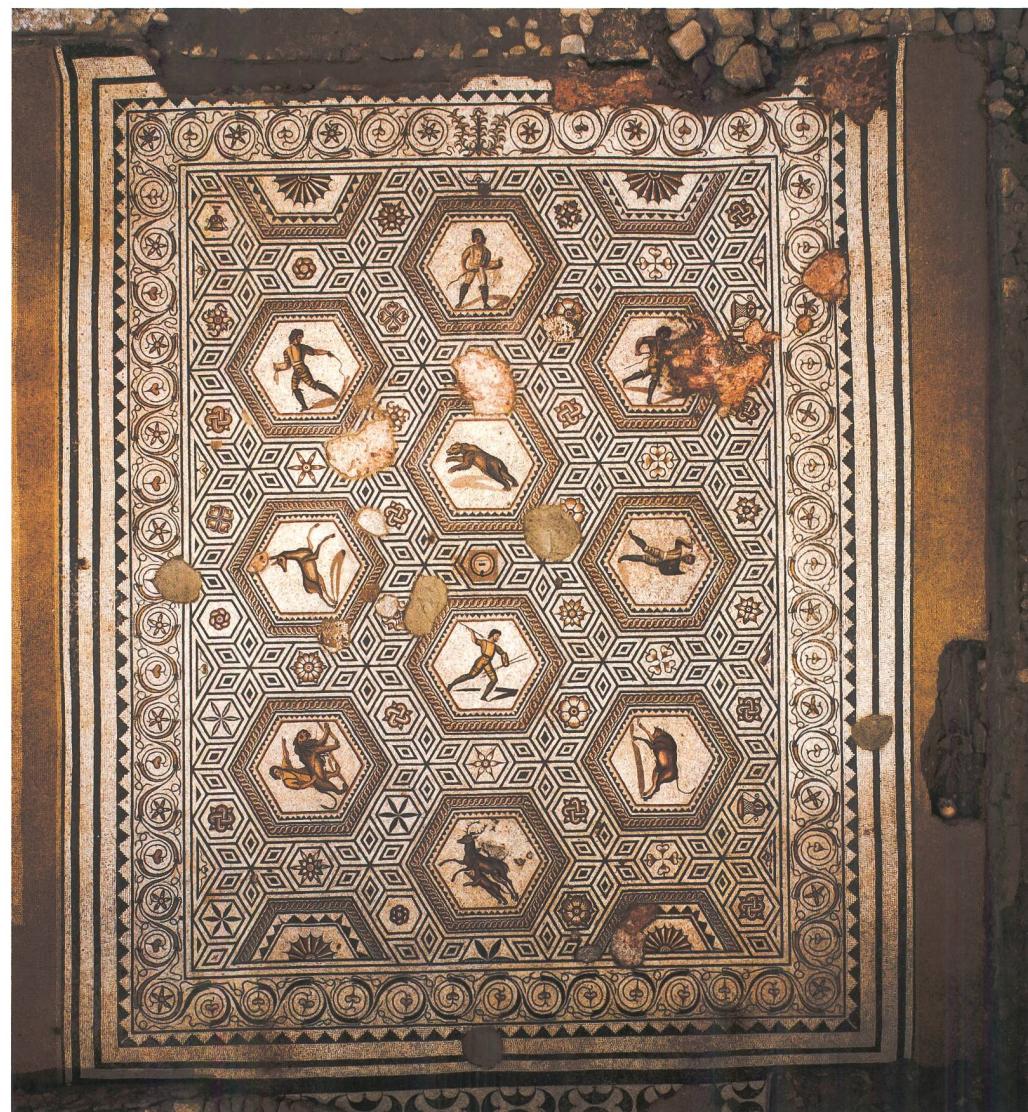
27 Delbarre-Bärtschi 2014, p. 33-34. Voir aussi Delbarre-Bärtschi 2012. Semis irrégulier: Avenches 5.12 I-II; semis régulier: Avenches 5.51 I-III. Toutes les mosaïques mentionnées sous cette forme (par ex. Avenches 5.12 I) se rapportent au *corpus* des mosaïques suisses (Delbarre-Bärtschi 2014, avec bibliographie antérieure, et pour les plus anciennes découvertes, également Gonzenbach 1961).

28 Pour ce motif, voir Delbarre-Bärtschi 2014, p. 34.

29 Oberkulm 89 I.

Fig. 20

Mosaïque de la venatio, villa de Vallon (FR), avec sa bande de raccord en calcaire jaune du Jura.



criptions du XVIII^e s., les « tesselles » et plaquettes rectangulaires dont il est constitué seraient taillées dans des marbres colorés. Si la description des matériaux est exacte, il s'agirait du seul sol sur territoire suisse, avec la nouvelle mosaïque d'Avenches, à présenter une incrustation de marbres colorés, mais sur fond de béton.

La présence d'une bande de raccord en tesselles de calcaire jaune du Jura, roche caractéristique de la rive nord du lac de Neuchâtel, rappelle en revanche une particularité observée dans la région d'Avenches, où plusieurs mosaïques possèdent des bandes de raccord ou des bandes de couleur jaune, probable marque d'un atelier de mosaïstes installé à Avenches au II^e et au début du III^e s.³⁰. Plusieurs pavements d'Aventicum, mais aussi ceux de la villa de Vallon (FR), se caractérisent en effet par une bande de raccord en calcaire jaune du Jura (fig. 20). L'exemple le plus ancien de ces pavements, qui ornait une salle de réunion (corporation, curie?) en bordure du *forum*, date du deuxième quart du II^e s.³¹. Les autres, décors d'habitations privées, ont été posés entre la deuxième moitié du II^e et

le début du III^e s.³². L'une des mosaïques à bande de raccord jaune, dont seul un fragment, *in situ*, a été mis au jour, provient d'un quartier assez proche de celui de la mosaïque du Faubourg (*En Saint-Martin*)³³. Le bâtiment, probable habitation aux murs à colombage datant de la deuxième moitié du II^e s., était en outre décoré de peintures murales.

Composition centrée

La composition du tapis principal, découpage centré d'un quadrillage de bandes à carré d'intersection, se retrouve dans une forme assez proche sur la mosaïque du *frigidarium* de la villa de Toffen (BE). Comme sur le pavement d'Avenches, le centre de la composition est orné d'un récipient, ici un *labrum* sans anses, entouré de quatre pois-

30 Delbarre-Bärtschi 2014, p. 40-42, 165-166.

31 Avenches 5.71 I.

32 Avenches 5.33 I, 5.35 I, 5.54 III, 5.55 I, 5.63 I; Vallon 172 I-II.

33 Avenches 5.63 I.



Fig. 21

Mosaïque de la villa de Toffen (BE), dont la composition est proche de celle de la mosaïque d'Avenches.

sons (fig. 21)³⁴. Deux autres exemples, dont la structure est beaucoup plus irrégulière, sont également connus à Münsingen (BE) ainsi que sur la mosaïque d'Hercule et d'Antée à Avenches. Finalement, un quatrième pavement, sur lequel les rectangles sont remplacés par des carrés, provient d'Augst (BL)³⁵. En dehors de ces quatre exemples suisses, tous datés de la fin du II^e ou du III^e s., la composition semble assez peu fréquente. Elle se retrouve par exemple en noir et blanc sur une mosaïque à décor géométrique de Carthagène (Espagne) au début du I^e s. ap. J.-C., sur un pavement d'Aix-en-Provence³⁶, peut-être daté du I^e s. ap. J.-C., ainsi que sur plusieurs mosaïques où la composition est dessinée en tresse à deux brins

polychrome, en Forêt de Brotonne (Seine-Maritime, F), à Saint-Germain-des-Champs (Yonne, F) et en Grande-Bretagne (Colchester, *Verulamium*, North Hill, etc.)³⁷, où le schéma semble particulièrement fréquent au II^e s. ap. J.-C. Outre les exemples de Toffen et d'Avenches, plusieurs mosaïques montrant une composition similaire sont ornées d'un récipient, généralement un cratère, en leur centre (Augst, Aix-en-Provence, Colchester, *Verulamium*). À Augst, Colchester et à Aix-en-Provence, le cratère n'est pas accompagné d'animaux et n'est pas représenté comme une fontaine. À *Verulamium*, en revanche, deux dauphins sont accrochés aux anses du récipient, duquel sortent deux jets d'eau très stylisés.

Si le découpage centré d'un quadrillage de bandes semble relativement peu fréquent, la composition de surface est extrêmement courante en Italie, en Gaule et en Germanie. Le motif existe également sous la forme de bande de rallonge ou de bordure. Beaucoup plus rare en Germanie et en Gaule que la composition de surface, le motif de bande de rallonge semble particulièrement apprécié sur le territoire suisse où une petite dizaine de pavements sont recensés (Augst, Avenches, Herzogenbuchsee (BE), Hölstein (BL))³⁸. Aussi bien en motif de surface qu'en bande, les rectangles sont souvent chargés de losanges couchés, et les carrés d'intersection de carrés emboités ou de carrés sur la pointe³⁹. Le motif de carré incurvé, visible sur la nouvelle mosaïque avenchoise, se rencontre

34 Toffen 124 III.

35 Münsingen 80 I, Avenches 5.11 I, Augst 4.1 II. Pour une analyse de la composition, voir aussi Delbarre-Bärtschi 2014, p. 89.

36 Carthagène: Ramallo Asensio 1985, n° 4, p. 43. Aix-en-Provence: *Recueil Gaule* III, 3, n° 740.

37 Forêt de Brotonne: *Recueil Gaule* II, 5, n° 875 (II^e ou début III^e s.). Saint-Germain-des-Champs: *Recueil Gaule* II, 3, n° 455, p. 86 (début III^e s.?). Pour ce motif en Grande-Bretagne, voir Neal 1981, p. 72 et 101; n° 39 et 40 (Colchester), n° 73 (*Verulamium*).

38 Pour ce motif en bandes ou en composition de surface, voir Delbarre-Bärtschi 2014, p. 56 et 72-74.

39 Deux mosaïques, l'une provenant d'Augst (4.1 I-II) et celle de Bacchus et Ariane à Avenches (5.3 I) présentent un motif particulier dans les rectangles couchés, imitant vraisemblablement un bouclier (Delbarre-Bärtschi 2014, p. 56).

cependant sur la mosaïque d'Herzogenbuchsee, sur la « mosaïque rouge » d'Avenches⁴⁰, ainsi que dans des cases carrées d'autres compositions⁴¹, et exceptionnellement dans des cercles sur une mosaïque de Zofingen (AG)⁴². L'ensemble de ces pavements datent de la seconde moitié du II^e ou du début du III^e s.

Le décor d'ogives ornées de motifs géométriques ou végétaux stylisés inscrit dans les rectangles latéraux ne semble en revanche pas connaître de parallèles. La présence du décor d'ogives produit pour l'œil l'impression d'un motif presque circulaire, qui souligne avec élégance la forme du médaillon central. Un phéno-

mène assez similaire est cependant employé sur deux mosaïques de Colchester (GB)⁴³. Elles présentent un motif de cercle inscrit dans le grand carré de la composition, apparaissant ainsi dans chaque rectangle comme s'il se trouvait dessiné sous le quadrillage, soulignant ainsi pour l'un des pavements, comme à Avenches, la forme circulaire du médaillon central.

Le remplissage jaune ou brun-rose de plusieurs espaces de la composition sur la mosaïque d'Avenches n'est pas habituel. Généralement, sur le territoire suisse mais aussi plus largement dans les provinces nord-occidentales, la composition géométrique est dessinée en noir sur fond blanc. À l'intérieur de celle-ci prennent alors place les motifs ornementaux ou figurés, souvent polychromes. La particularité de la mosaïque du Faubourg est cependant commune à deux autres mosaïques d'Avenches. L'une, connue sous le nom de « mosaïque jaune », présente des zones en calcaire jaune du Jura aux deux extrémités du pavement (fig. 22) et l'autre, la « mosaïque rouge », se caractérise par une composition où la couleur rouge domine⁴⁴. Si la « mosaïque rouge » n'est pas datée avec précision, la pose de la mosaïque jaune est située par S. Rebetez entre 150 et 175 ap. J.-C.⁴⁵.

Fleurons

Les fleurons, motifs floraux stylisés, apparaissent sur les mosaïques dès l'époque hellénistique, mais se développent particulièrement au I^{er} s. de

40 Herzogenbuchsee 56 II, Avenches, 5.17 I.

41 Nyon 86.1 I, Orbe 95.1 IV et V, Waltenschwil 135 Ia.

42 Zofingen 144 III.

43 Pour ce motif en Grande-Bretagne, voir Neal 1981, n^o 39 et 40.

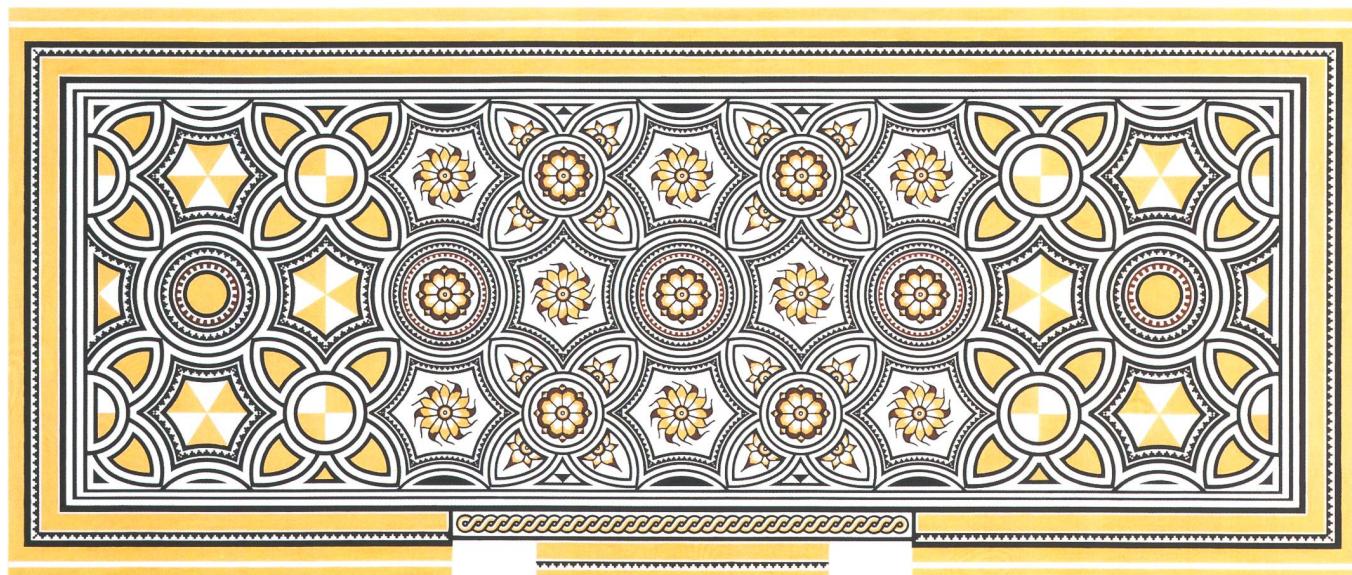
44 Avenches 5.33 (mosaïque jaune) et Avenches 5.17 (mosaïque rouge).

45 Voir notamment Rebetez 1997, p. 35-37.



Fig. 22

« Mosaïque jaune » d'Avenches, présentant une bande de raccord, des bandes de bordures ainsi que des zones en calcaire jaune du Jura à l'intérieur de la composition. Ci-contre, deux des fragments conservés du pavement.

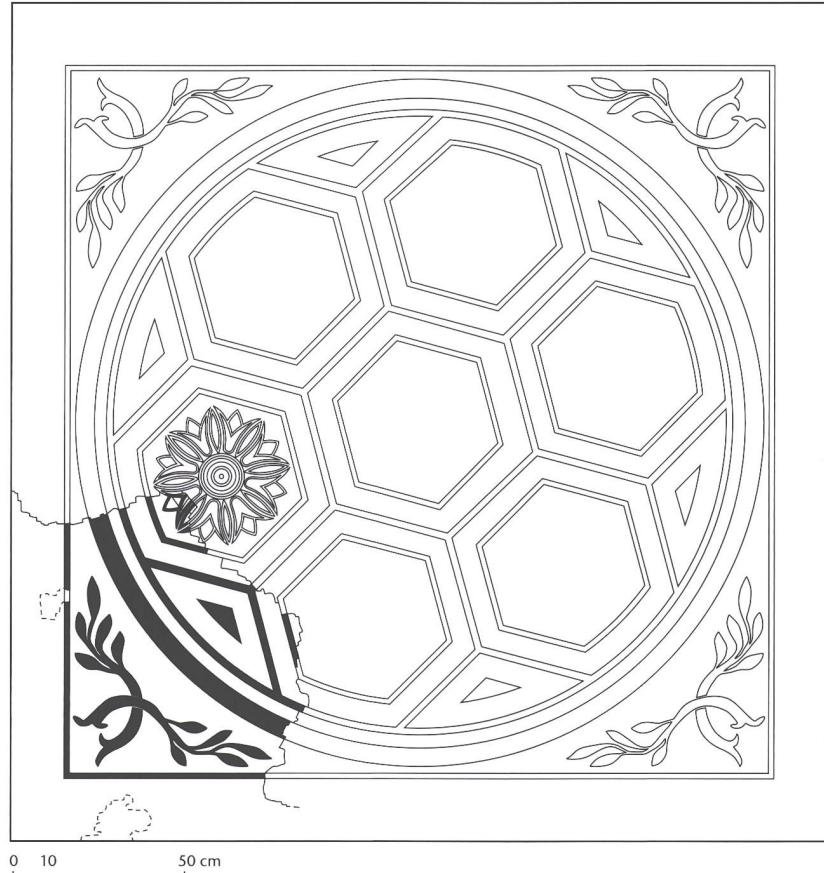




notre ère dans le nord de l'Italie. Ils deviendront un élément décoratif essentiel des mosaïques de la vallée du Rhône et, plus généralement, de Gaule et de Germanie, dès le début du siècle suivant⁴⁶. Sur le territoire suisse, l'un des pavements les plus anciens avec motif de fleurons connus, a été mis au jour dans le *triclinium* d'été du palais de *Derrière la Tour* à Avenches et date de la première moitié du II^e s. (fig. 23). Le plus souvent rendus dans des tons associant le rouge, le jaune et le blanc, plus de quatre-vingts types de fleurons différents sont recensés en Suisse. La moitié d'entre eux provient des sites d'Avenches, d'Orbe et de Vallon. Le fleuron cordiforme, tel qu'il apparaît à deux reprises au moins sur la mosaïque du Faubourg d'Avenches, se retrouve dans les écoinçons de la mosaïque de Cheseaux (VD) et, sous une forme proche, sur la mosaïque des Vents d'Avenches, toutes deux datées de 200 ap. J.-C. environ⁴⁷.

Tresse à deux brins

Connu depuis l'époque hellénistique, le motif de tresse à deux brins est extrêmement fréquent au Haut-Empire et employé jusqu'à l'époque médiévale⁴⁸. Souvent représenté en noir et blanc sur les pavements italiens, il est essentiellement polychrome dans les provinces occidentales. En



vallée du Rhône, le motif n'apparaît pas avant la fin du I^e s. ap. J.-C. Les premiers exemples suisses semblent quant à eux dater du milieu du siècle suivant.

Le plus souvent dessiné dans des tons de rouge, jaune et blanc sur le territoire de la Suisse actuelle, comme c'est le cas sur la mosaïque d'Avenches, le motif se détache en généralement sur un fond blanc et non sur un fond noir. Le seul exemple connu sur fond noir a été découvert, sans contexte archéologique clair, dans la *villa* de Colombier (NE)⁴⁹. Les tresses sur fond noir sont en revanche fréquentes dans la région viennoise et également connues sur un pavement de Besançon⁵⁰.

Cratère et oiseaux

La représentation de récipients, notamment de cratères, sur les mosaïques romaines se rencontre par exemple sur quelques pavements du I^e s. ap. J.-C. en Italie. Elle deviendra ensuite particulièrement fréquente au II^e s. et jusqu'au Bas-Empire. Ce motif de remplissage typique des mosaïques rhodaniennes apparaît également dans d'autres régions de Gaule, par exemple à Besançon et à Trèves. En Suisse, le cratère est illustré sur une dizaine de pavements, comme ornement de panneaux principaux ou prenant place à différents endroits de la trame géométrique⁵¹. Souvent, plusieurs récipients de formes variées sont illustrés sur la même mosaïque.

Fig. 23

Mosaïque du triclinium d'été du palais de *Derrière la Tour* (première moitié du II^e s.), avec motif de fleuron polychrome.

46 Concernant l'historique du motif et son emploi sur le territoire suisse, voir Delbarre-Bärtschi 2014, p. 98-100.

47 Cheseaux 29 I et Avenches 5.5 I.

48 Pour ce motif, voir Delbarre-Bärtschi 2014, p. 50-51.

49 Colombier 32 VI. À Colombier, la tresse à deux brins présente un assemblage de couleurs peu commun (rouge-rose-blanc) ainsi que des tessellles en marbre blanc au lieu du calcaire habituellement employé.

50 Vienne (Isère, F): *Recueil Gaule* III, 2, n^o 268, 273, 276, 277, 281, 282, etc. (surtout deuxième moitié II^e et début III^e s.); Besançon: *Recueil Gaule* I, 3, n^o 295 (non datée).

51 Pour la représentation de récipients sur les mosaïques, voir Delbarre-Bärtschi 2014, p. 96-97.



Fig. 24

Mosaïque d'Avenches, montrant une oie s'abreuvant sur les bords d'une grande vasque.

Fig. 25

Peinture de la maison de Romulus et Remus à Pompéi représentant une fontaine de jardin sous la forme d'un grand cratère en pierre.

La représentation d'oiseaux sur les bords du récipient est très ancienne et connue notamment par une célèbre mosaïque de Sosos de Pergame (II^e s. av. J.-C.), décrite par Pline l'Ancien, montrant des colombes s'abreuvant à une coupe⁵². Elle se retrouve ensuite à toutes époques, sous une forme parfois très différente du modèle hellénistique, et est également fréquente en peinture murale, en particulier dans les scènes de jardins⁵³. Pour la Gaule, mentionnons par exemple deux mosaïques de Saint-Romain-en-Gal (Rhône, F), l'une datée de la fin du II^e s. et illustrant deux oiseaux s'affrontant sur le rebord d'un large cratère de part et d'autre d'un jet d'eau, l'autre probablement datée du début du III^e s. montrant une coupe sur le rebord de laquelle sont perchés deux oiseaux. Un pavement d'Autun (Saône-et-

Loire, F), probablement daté du III^e s., représente également deux colombes, s'abreuvant sur les bords d'un cratère à godrons⁵⁴. Sur le territoire suisse, un seul pavement, la mosaïque de l'Oie mise au jour à Avenches en 1817, montre une scène assez similaire: une oie blanche est ici perchée sur une grande vasque, la tête penchée vers la surface de l'eau (fig. 24)⁵⁵. La mosaïque est probablement datée de la fin du II^e ou du début du III^e s. Le motif d'oiseaux s'abreuvant ou s'affrontant sur les bords d'un récipient est ensuite particulièrement fréquent à la période tardive et se rencontre dans de nombreuses régions du monde romain, en mosaïque comme en peinture murale⁵⁶.

La représentation d'une fontaine, sous la forme d'un récipient avec jet d'eau, souvent accompagnée d'oiseaux ou de poissons, est également bien connue, en mosaïque comme en peinture murale (fig. 25). La mosaïque la plus proche géographiquement de celle d'Avenches provient d'Augst: au centre de ce pavement prend place un cratère rempli d'eau, entouré de poissons (fig. 26). Au centre du récipient est visible un fin tuyau duquel s'échappent plusieurs filets d'eau. Le pavement a été posé vers 200 ap. J.-C.⁵⁷. En Gaule, la mosaïque susmentionnée de Saint-Romain-en-Gal, avec deux oiseaux affrontés, se caractérise également par la présence d'un jet d'eau sortant d'un tube qui s'évase légèrement vers le haut et se termine, comme sur la mosaïque d'Avenches, par un élément horizontal. Deux autres mosaïques avec des récipients employés comme fontaine, datées de la fin du II^e s., ont été mises au jour dans l'agglomération viennoise. Sur l'une d'elles, à Vienne même, cinq éléments gris bleu sortent de la partie supérieure du cratère, illustrant maladroitement des jets d'eau. Sur la seconde, à Sainte-Colombe (Rhône, F), un jet d'eau également très maladroitement représenté, apparaît au centre d'un grand vase⁵⁸. Sur cette mosaïque, le mécanisme de la fontaine, duquel s'échappe le jet d'eau, est particulièrement bien visible. Il s'agit d'un élément de forme lancéolée très similaire à celui de la mosaïque d'Avenches

52 Concernant ce motif, voir par exemple *Recueil Gaule* II, 2, n° 247, p. 88.

53 Voir en particulier Jashemski 1979, vol. 1, p. 55-88, vol. II, p. 313-392, et Bergmann 2018.

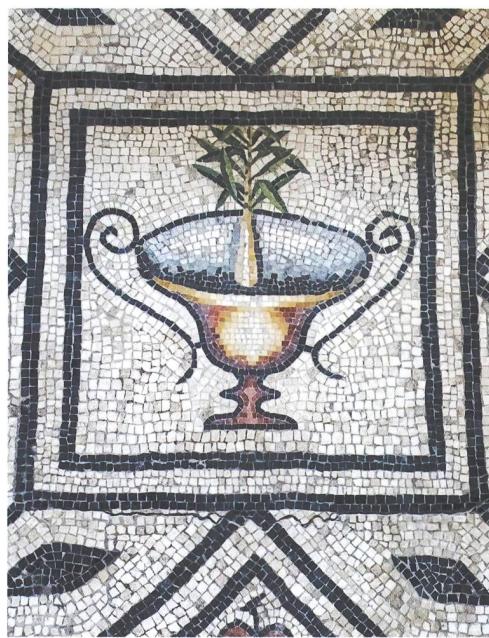
54 Saint-Romain-en-Gal: *Recueil Gaule* III, 2, n° 381, p. 245; *Recueil Gaule* III, 2, n° 407, p. 293-294; Autun: *Recueil Gaule* II, 2, n° 247, p. 88.

55 Avenches 5.8 I.

56 Concernant ce motif jusque dans l'Antiquité tardive, voir par exemple Scheibeler-Gail 2011, p. 138-139 (avec mention de la bibliographie antérieure).

57 Augst 4.36 I. Voir aussi Schmid 1993, en particulier p. 100-101.

58 *Recueil Gaule* III, 2, n° 381, p. 245 (Saint-Romain-en-Gal), *Recueil Gaule* III, 2, n° 305, p. 105 (Vienne), *Recueil Gaule* III, 2, n° 325, p. 146 (Sainte-Colombe).



(fig. 27). Si nous ne possédons pas dans les collections métalliques d'Avenches d'élément, vraisemblablement en alliage cuivreux d'après la couleur jaune du mécanisme, similaire à celui représenté sur la mosaïque du Faubourg, un élément de fontaine en forme de pomme de pin, nous est en revanche parvenu (fig. 28). Particulièrement bien conservé, cet objet a été découvert au lieu-dit *Les Conchettes*, aux abords du *forum*, en 1866⁵⁹.

Quelle que soit la forme du mécanisme, aucune représentation en mosaïque ou en peinture ne semble pourtant illustrer, comme sur la mosaïque d'Avenches, l'élément en transparence, à l'intérieur du vase. Le mosaïste aurait-il voulu suggérer un effet de transparence du récipient? Un grand vase de jardin des collections d'Avenches, découvert en 1838 dans l'*insula* 40⁶⁰, donne peut-être un élément de réponse. Ce vase de très belle facture, dont la base est percée d'un trou circulaire attestant certainement une fonction de fontaine (fig. 29), est sculpté dans un marbre de grande qualité. Marbre de Luni ou albâtre saccaroïde translucide, la matière présente la particularité de laisser passer la lumière, donnant au vase une couleur jaune-ocre proche de celle du cratère de la mosaïque. Il n'est pas



59 Inv. 1866/1269, *Conches Dessous, champ Rosset, Les Conchettes*. Leibundgut 1976, n° 92, p. 87-88; Drack 1997, p. 29, Abb. 22. La représentation d'un jet d'eau s'échappant d'un élément en forme de pomme de pin est par exemple connue sur une mosaïque de Stara Zagora (Bulgarie) du début du IV^e s. (Valeva 2011, p. 931-932).

60 Inv. 1838/458. Dunant 1900, p. 18-19, pl. IV.

61 Concernant les grands vases de jardin en pierre, voir en particulier Bossert/Neukom 2004, n° 3, p. 192-193. Voir aussi Grassinger 1991.

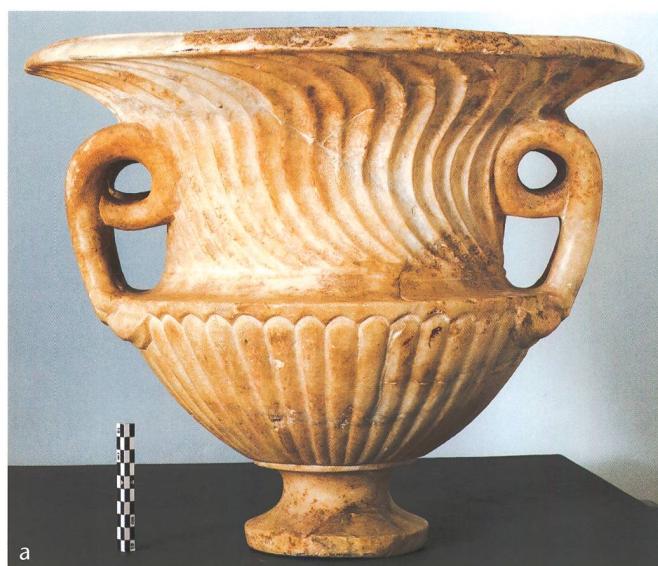
Fig. 26 (à gauche)

Détail de la mosaïque des gladiateurs d'Augst (BL), montrant en son centre une fontaine avec jet d'eau.

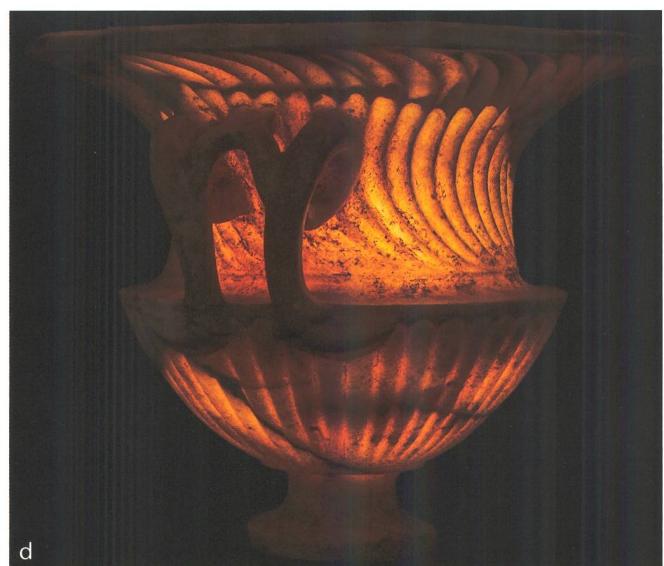
Fig. 27 (à droite)

Mosaïque de Sainte-Colombe (Rhône, F), sur laquelle est visible un mécanisme de fontaine très similaire à celui de la mosaïque d'Avenches. Le jet d'eau a été mal interprété et transformé en plante verte lors d'une restauration moderne.

improbable que le mosaïste ait cherché, en plus de l'utilisation des marbres les plus riches pour la fabrication de la mosaïque, à accentuer encore le caractère luxueux du décor en cherchant à représenter un vase de jardin parmi les plus précieux de l'époque⁶¹.



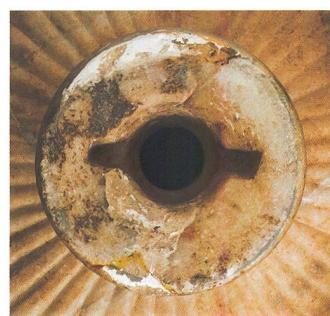
a



d



b



c

Fig. 29

Grand vase de jardin en marbre de Luni ou albâtre saccaroïde translucide découvert dans l'insula 40 d'Avenches (a). Vues depuis l'intérieur (b) et l'extérieur (c) du logement du dispositif de jet d'eau. La matière du grand vase, translucide, donne une couleur jaune-ocre au récipient lorsque la lumière est vue en transparence (d). Inv. MRA 1838/458.

Incrustations de plaquettes de marbre dans la composition

Outre les motifs couvrants de *pavimenta scutulata*, l'insertion de plaquettes de marbre à l'intérieur de la trame géométrique du pavement, comme elle apparaît dans les carrés et les rectangles de la mosaïque d'Avenches, est très rare. Une mosaïque d'Orange (Vaucluse, F) datée de la fin du 1^{er} s. ap. J.-C. montre cependant une composition de quatre étoiles de huit losanges,

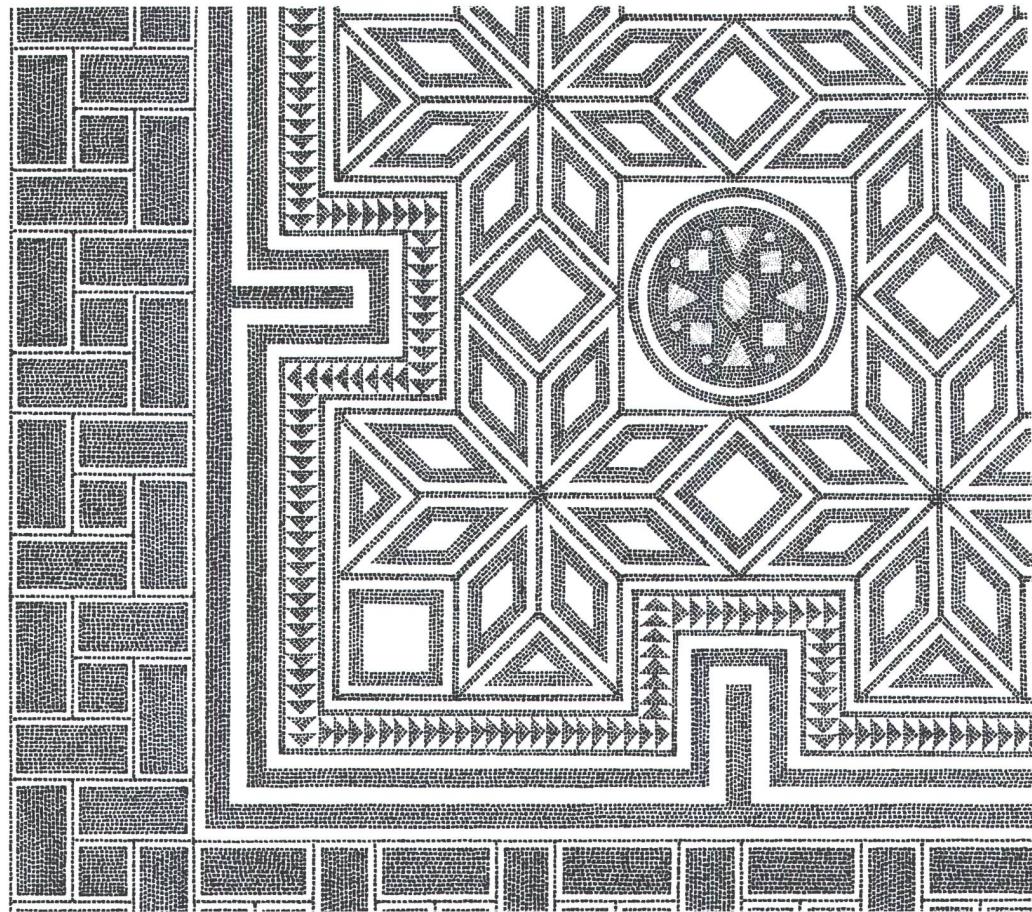


Fig. 30

Mosaïque d'Orange (Vaucluse, F) datée de la fin du 1^{er} s. ap. J.-C. avec fragments de marbres polychromes (losanges, carrés, triangles) dessinant un motif de roue tournoyante, dans un médaillon circulaire.

au centre de laquelle un médaillon circulaire à fond noir est décoré de fragments de marbres polychromes (losanges, carrés, triangles), dessinant un motif de roue tournoyante (fig. 30)⁶². Un autre pavement, mis au jour à Saint-Romain-en-Gal et datant du début du III^e s., se caractérise par un tapis à décor géométrique noir et blanc à l'intérieur duquel la majorité des surfaces sont agrémentées d'incrustations de marbres polychromes et de calcaire rouge⁶³. À Lyon, une mosaïque probablement tardive présente une large bordure avec dessin d'un quadrillage noir sur blanc. À l'intérieur de chaque case se trouve un grand éclat de pierre ou de marbre, circulaire ou losangé, rose ou bleu⁶⁴. Finalement, un pavement dont la facture est particulièrement inhabituelle a été mis au jour à Rimini (I)⁶⁵. Des plaques de marbres de couleurs différentes sont insérées dans la composition, notamment dans la représentation d'un grand cratère, très stylisé, qui occupe le centre de la mosaïque. La datation de ce pavement, peut-être tardive, ne semble pas fixée avec précision.

Opus sectile

L'*opus sectile*, assemblage de marbres ou de roches polies de couleurs ou d'aspects différents formant des dessins le plus souvent géométriques, apparaît à Rome au II^e s. av. J.-C. et se répand rapidement dans les provinces⁶⁶. Il est considéré dans l'Antiquité comme le décor de sols (ou de parois) le plus luxueux et prend généralement place dans les monuments officiels ou dans les pièces à caractère public des maisons privées (*triclinium*, *tablinum* ou *oecus*, etc.)⁶⁷. Si les premiers pavements en *opus sectile* sont constitués avant tout de calcaire blanc, de *rosso antico*, d'ardoise ou de brique, l'emploi des marbres colorés importés s'affirme dès l'époque

d'Auguste avec des décors aux motifs linéaires. C'est au milieu du I^{er} s. que se développe véritablement le goût pour les grands marbres colorés; il connaît son apogée sous Néron avec des décors plus complexes, dans lesquels les lignes courbes et motifs végétalisés, formant des marqueteries très soignées, sont particulièrement appréciés. À cette période, l'assemblage le plus fréquent des couleurs et matériaux se compose, à Rome et en Italie principalement, de porphyre rouge, de *pavonazzetto* (marbre blanc d'Asie Mineure tacheté de violet foncé), de porphyre vert et de *giallo antico*. Dès l'époque flavienne, mais surtout sous Trajan et Hadrien, les motifs redeviennent plus linéaires et les matériaux non marmoréens (calcaire, ardoise, etc.), de tradition républicaine, font leur réapparition. La fin du II^e et le III^e s. se caractérisent avant tout par une récupération systématique des matériaux de décors plus anciens, dont une grande variété de marbres. L'*opus sectile* connaît ainsi un regain d'intérêt jusqu'au IV^e s., caractérisé notamment par l'emploi d'une très grande diversité de matériaux et de couleurs pour un même pavement, constituant de véritables «collections d'échantillons»⁶⁸. Sous sa forme traditionnelle, l'*opus sectile* semble disparaître au VI^e s.

En Gaule, l'*opus sectile* est particulièrement fréquent en Narbonnaise. Le premier sol connu, constitué de plaques de calcaire et de schiste, provient de Vaison-la Romaine et date de 30 ap. J.-C.⁶⁹. Dans le sud de la Gaule et la vallée du Rhône, le développement de l'*opus sectile* est dès lors assez proche de celui observé en Italie. Tous les grands marbres importés, transportés par voies navigables, y sont présents. Les pavements parmi les plus raffinés de Gaule, peut-être l'œuvre d'ateliers itinérants italiens, ont été mis au jour à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône, F) et à Fréjus (Var, F) par exemple⁷⁰ et sont datés du début du II^e s. (Trajan ou Hadrien). Ils présentent l'assemblage des quatre couleurs dites «néroniennes» (porphyre rouge, *pavonazzetto*, porphyre vert et *giallo antico*). La province de Lyonnaise se caractérise ensuite par une grande diversité de pavements et quelques spécificités locales comme l'association de l'*opus sectile* et de l'*opus tessellatum* en ville de Lyon, ou encore le développement de *sectile*, avant tout en calcaire et en schiste, dans des thermes de *villae* aux II^e et III^e s. dans le nord de la province. Les vestiges sont en revanche peu nombreux en Aquitaine et lacunaires en Gaule Belgique⁷¹. Pour cette dernière, ils sont cependant attestés dans les principales villes de la province.

Sur le territoire suisse, de très nombreux fragments de placage en marbres importés ont été mis au jour, à Aventicum évidemment, mais aussi dans quelques grandes *villae* du Plateau suisse dont celle d'Orbe (voir ci-dessous). Cependant, aucun *opus sectile* n'a véritablement été découvert en place. La datation des ensembles étudiés,

62 *Recueil Gaule* III, 1, n° 47, p. 63-64.

63 *Recueil Gaule* III, 2, n° 403, p. 286-288.

64 *Recueil Gaule* II, 1, n° 100, p. 82-83.

65 Rimini, Scuola Industriale, première moitié III^e s. ap. J.-C. ou VI^e-VII^e s.? Pour ce pavement, voir par exemple Donati 1998, p. 259, n° 159, p. 319.

66 Pour un historique de l'*opus sectile*, en Italie notamment, voir en particulier Guidobaldi 1992 (avec mention de la bibliographie antérieure).

67 Dubois-Pelerin 2008, p. 162-164.

68 E. Dubois-Pelerin mentionne cependant que cette vogue de la multiplicité des types de marbres sur un même pavement se rencontre déjà à Pompéi et Herculaneum au I^{er} s. ap. J.-C. (Dubois-Pelerin 2008, p. 166-167).

69 *Recueil Gaule* III, 3, n° 616, p. 135-136.

70 *Recueil Gaule* III, 3, n° 752, p. 221-224 (Aix-en-Provence), n° 950, p. 334-336 (Fréjus).

71 Pour une étude complète de l'*opus sectile* en Gaule, voir Dugué 2006a et Dugué 2006b. Voir aussi Balmelle/Eristov/Monier *et al.* 2011, Boislève/Tendron *et al.* 2012 et Balmelle/Darmon 2017.

pour lesquels les fragments de placage ont été trouvés dans des couches de démolition, semble avant tout être sévérienne⁷². La mosaïque du Faubourg d'Avenches se caractérise donc par la conservation d'un décor *in situ*, mais aussi par l'originalité des motifs, et surtout par la présence d'un décor en *opus sectile* à l'intérieur même d'une trame géométrique en *tessellatum*.

Concernant les motifs, celui d'un quatre-feuilles inscrit dans un cercle, tel qu'il est visible à Avenches, ne semble pas connu en *opus sectile* et apparaît également rarement en mosaïque. On le rencontre cependant dans quelques cases carrées d'une des mosaïques d'Orphée d'Avenches, posée vers 200 ap. J.-C., ainsi que dans les cercles d'un pavement de la *villa* de Zofingen (AG), daté du milieu du II^e s.⁷³. On le trouve également, inscrit dans des cercles, sur une mosaïque de Trèves datée de la première moitié du II^e s. par exemple⁷⁴. Le motif de carré constitué de quatre triangles en alternance de couleur est en revanche fréquent en *opus sectile*, mais il est généralement intégré dans des compositions à module carré plus complexes⁷⁵.

La plus grande originalité de la mosaïque du Faubourg d'Avenches réside dans le fait que les motifs en *opus sectile* sont complètement intégrés dans la composition en *opus tessellatum*. Cette particularité semble unique à l'échelle de l'Empire. Les décors de sol en *opus sectile* s'organisent en effet généralement soit en tant que motif de surface, recouvrant tout l'espace d'une pièce, soit sous la forme d'un panneau central entouré d'un sol de béton, avec ou sans décor, ou parfois, d'un tapis en *opus tessellatum*. Dans certains cas, le décor en *opus sectile* peut également servir de bordure à un tapis en *opus tessellatum*. Cependant, l'*opus sectile* ne semble

jamais s'insérer directement dans la composition en *opus tessellatum*, comme c'est le cas à Avenches, et constituer un motif parmi d'autres dans la trame décorative.

La présence d'un panneau en *opus sectile* bordé d'un sol en *opus tessellatum* est connue depuis la période tardo-républicaine et abandonnée à la fin de la période flavienne en Italie. En Gaule, une trentaine de pavements réunissant plusieurs techniques est attestée, datant également pour certains des II^e et III^e s. L'emploi d'un panneau en *opus sectile* au centre d'un sol en *opus tessellatum* semble notamment constituer une particularité locale à Lyon dès le début du

72 Delbarre-Bärtschi 2014, p. 34. Voir aussi Morier-Genoud 2006, 2010 et 2016; Rebetez 1997, p. 78-79. Les fragments de placages ont été étudiés au gré des recherches entreprises. Un nombre très important d'ensembles, provenant d'autres monuments d'Avenches, et, probablement, d'autres grandes *villae*, reste à étudier. La datation sévérienne correspond à la démolition des états les plus récents des édifices, mais les matériaux employés proviennent peut-être de la récupération de décors plus anciens.

73 Avenches 5.7 I, Zofingen 144 III. Comme nous l'avons vu plus haut, la mosaïque de Zofingen présente également des motifs de carrés incurvés, inscrits dans des cercles.

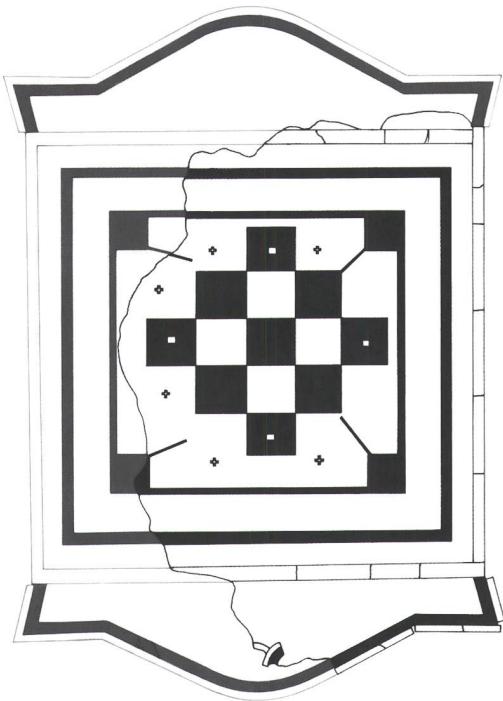
74 Hofmann et al. 1999, Konstantinplatz n° 71, p. 121-122. Pour le motif, voir aussi p. 72 (motif 99 b).

75 Concernant les diverses compositions à module carré, voir Guidobaldi 1985, p. 182-192. Pour les exemples en Gaule, voir Dugué 2006a, p. 99-105, en particulier, p. 104.

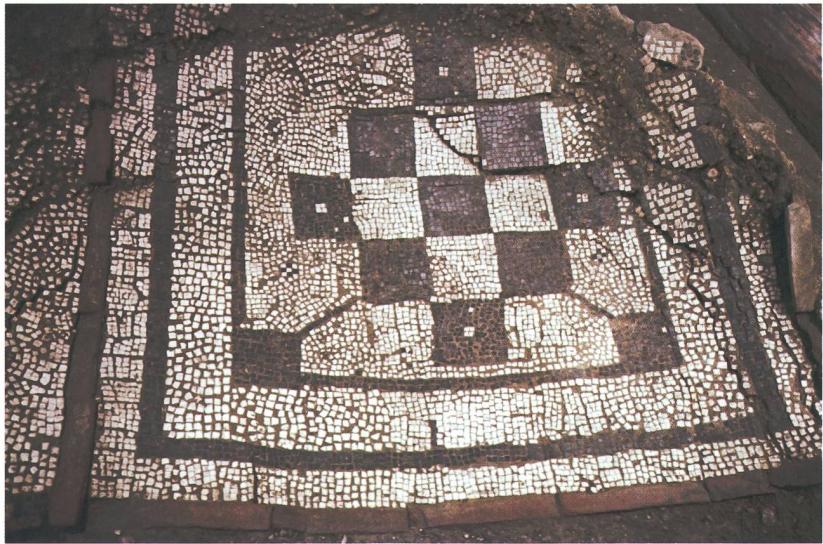


Fig. 31

Mosaïque de l'insula 8 d'Avenches (fin I^e s. ap. J.-C.) montrant un sol en béton au centre duquel prend place un tapis rectangulaire, associant une plaque de calcaire encadré d'un décor en *opus tessellatum*.



II^e s. et jusqu'à la fin du III^e s.⁷⁶. Sur le territoire suisse, un lot de pavements caractérisés par la combinaison de différentes techniques, dont celles de l'*opus sectile* et du dallage, est également attesté. Ces sols, aux décors souvent originaux, sont tous datés de la fin du I^{er} ou du début du II^e s. Ils proviennent pour certains des villes d'Aventicum et d'Augusta Raurica, mais aussi du *vicus* de Lousonna-Vidy (VD) et de la *villa* de Buix (JU), et associent tantôt *opus tessellatum* et *sectile* (ou dallage), tantôt *opus sectile* ou *tessellatum* et béton (décoré ou non), ou les trois ensemble⁷⁷. Les trois techniques se rencontrent par exemple sur un pavement d'Avenches mis au jour dans l'*insula* 8, composé d'un panneau en *opus tessellatum* entouré d'un sol de béton non décoré.



Le tapis en mosaïque, constitué d'une ligne de S, dressés, tête-bêche, avec feuilles cordiformes, s'organise autour d'une grande dalle rectangulaire en calcaire blanc (fig. 31). Le pavement le plus original a été mis au jour dans l'*insula* 31 d'Augst. Il est également composé d'un tapis en mosaïque entouré d'un sol de béton. Cependant le tapis est ici de forme inhabituelle et le cadre de plusieurs motifs du tapis n'est pas constitué de tesselles, mais de petites dallettes allongées en terre cuite (fig. 32).

Les marbres importés

L'emploi de marbres importés dans la décoration des bâtiments, notamment en tant que revêtement de sol ou de paroi, est attesté par plusieurs auteurs, en particulier Pline l'Ancien, Martial, Sénèque, Pétrone et Stace. Pour ces auteurs, la présence de marbres dans un édifice est indéniablement une marque de luxe⁷⁸. Une hiérarchie des marbres et des couleurs est cependant perceptible, marquée tant par la rareté ou la difficulté à travailler certaines roches, que par la symbolique des couleurs ou du lieu de provenance des marbres. Les marbres polychromes d'origine lointaine évoquent, au-delà de leur beauté ou de leur couleur, l'étendue et la puissance de l'Empire⁷⁹. En ce qui concerne le prix des matériaux, l'Édit de Dioclétien indique que les deux porphyres, rouge et vert, sont les plus chers (250 deniers par pied romain); suivent le *giallo antico* et le *pavonazzetto* (200 deniers), l'*africano* (brèche de Téos, Turquie) et le *verde antico* (brèche de Thessalie, Grèce)⁸⁰ à 150 deniers par pied romain, et finalement le *cipollino* (100 deniers). Les quatre marbres dit «néroniens» (porphyre rouge, porphyre vert, *giallo antico* et *pavonazzetto*) sont

Fig. 32

Mosaïque de l'insula 31 d'Augst composée d'un tapis en mosaïque de forme inhabituelle à l'intérieur duquel sont insérées de petites dallettes allongées en terre cuite.

⁷⁶ Concernant l'association de l'*opus sectile*, de l'*opus tessellatum* et/ou de sol en béton, voir Guidobaldi 1985, p. 224-225 et Christophe/Pelletier 1967, p. 93. Pour la Gaule, voir Dugué 2006a, p. 126-133, Dugué 2006b, p. 8, *Recueil Gaule III*, 3, n° 643, p. 153-154, et *Recueil Gaule III*, 2, n° 227, p. 31. Concernant Lyon, voir Dugué 2006a, p. 129, Dugué 2006b, p. 8, *Recueil Gaule II*, 1, n° 12, p. 29. À Lyon, cette spécificité est cependant particulièrement fréquente à l'époque antonino-sévérienne.

⁷⁷ Delbarre-Bärtschi 2014, p. 150.

⁷⁸ Voir en particulier Blanc/Eristov 2013, p. 96-97 et 100, et Dubois-Pelerin 2008, p. 147-148. Le livre 36 de l'*Histoire Naturelle* de Pline est entièrement consacré au marbre. D'une manière générale concernant les marbres comme décor de sol (et de paroi), voir Guidobaldi 1985, Blanc/Eristov 2013, Dugué 2006a (Gaule) et Dubois-Pelerin 2008, p. 147-173 (Italie au I^{er} s. ap. J.-C.).

⁷⁹ Blanc/Eristov 2013, p. 98-101.

⁸⁰ Le *verde antico* n'est introduit à Rome qu'au II^e s., probablement sous le règne d'Hadrien (Dugué 2006a, p. 50-51).

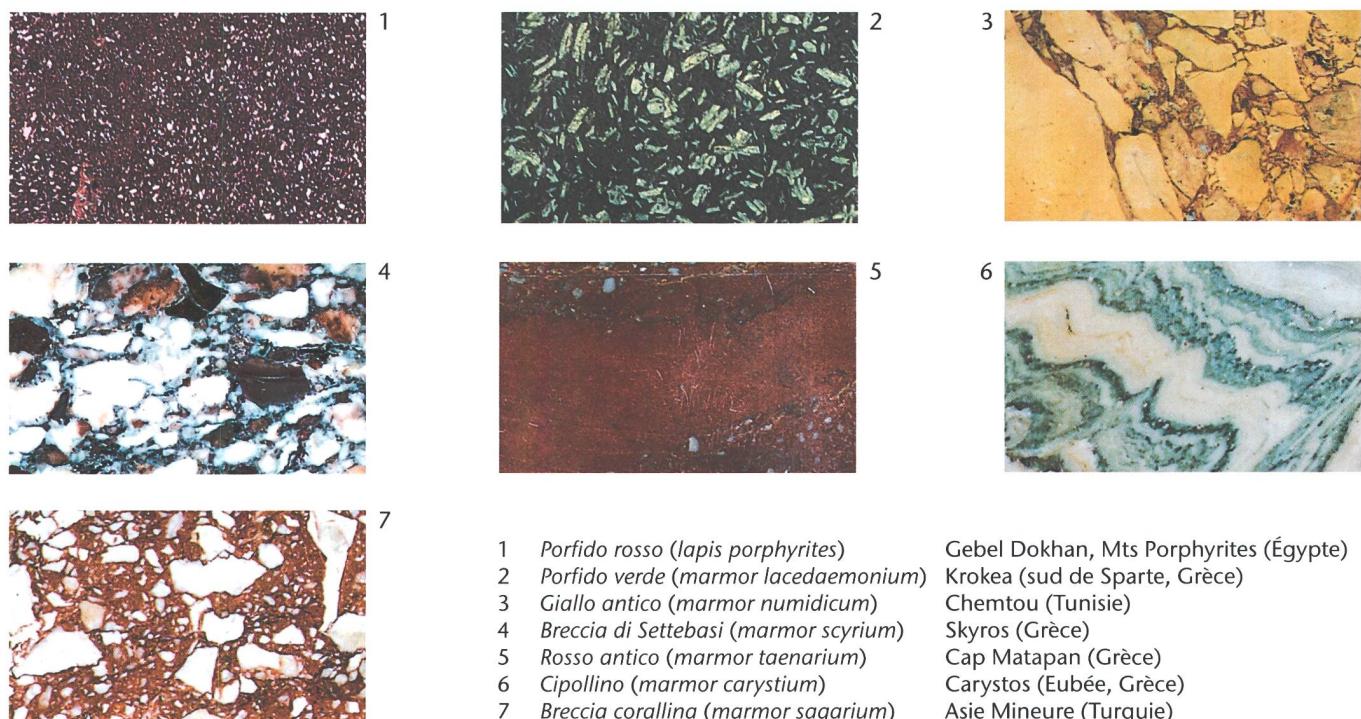


Fig. 33

Les différents types de marbres colorés attestés sur la mosaïque du Faubourg et carte de situation des carrières.

Les photos des marbres sont tirées de F. Corsi, Delle pietre antiche, Roma, 1845 (rééd. par C. Napoleone, éditions F. M. Ricci, Milano, 2001).

donc les marbres les plus onéreux⁸¹. Les carrières des grands marbres sont souvent exploitées sous la République, mais acquises ou confisquées ensuite systématiquement par Auguste puis par Tibère, constituant progressivement un *patrimonium Caesaris* soumis à un contrôle impérial. Dès la seconde moitié du 1^{er} s. ap. J.-C., la plupart des marbres sont issus des carrières de l'Empire⁸². Décor privilégié des demeures impériales, les grands marbres se retrouvent également dans le décor des maisons privées les plus riches. Les plus fréquemment employés sont le *giallo antico* et le *pavonazzetto* (roches faciles à travailler)⁸³, tandis que les deux porphyres, beaucoup plus durs et cassants, sont rares et réservés avant tout aux édifices publics en lien avec le pouvoir impérial. Le porphyre rouge devient par ailleurs très tôt, par

81 Les quatre marbres « néroniens », provenant chacun d'une région donnée (le porphyre rouge d'Egypte, le porphyre vert de Grèce, le *giallo antico* de Numidie, le *pavonazzetto* d'Asie Mineure) symbolisent probablement la cohésion et l'étendue de l'Empire (Dugué 2006a, p. 67 et tableau 1 p. 41).

82 Dubois-Pelerin 2008, p. 165-166 et Dugué 2006a, p. 28-29.

83 Le *giallo antico* et le *pavonazzetto* sont par exemple les marbres colorés les plus fréquents dans les maisons de Pompéi et d'Herculaneum (Dubois-Pelerin 2008, p. 167-168), et le *giallo antico* le marbre importé le plus employé en Gaule (Dugué 2006a, p. 47-48). Concernant l'utilisation de chacun des marbres, voir en particulier Dubois-Pelerin 2008, p. 167-171 (Pompéi et Herculaneum), et Dugué 2006a, p. 42-68 (Gaule).

sa couleur proche de la pourpre, le symbole du pouvoir de l'empereur et n'est cité dans les textes qu'en contexte impérial. Le *rosso antico*, roche moins prestigieuse, mais plus facile à travailler et dont la couleur est proche de celle du porphyre, sera également particulièrement apprécié pour la fabrication de plaques, de corniches et dans la statuaire⁸⁴.

La maladresse de certains décors en *opus sectile*, observée dans quelques maisons un peu plus modestes, résulte certainement de la récupération de matériaux provenant de stocks d'invenus ou de plaques prélevées sur des pavements démolis. De tels décors se rencontrent dans les villes vésuvienennes, mais aussi dans d'autres régions de l'Empire. Cependant, s'il est connu dès le 1^{er} s. ap. J.-C. – Vespasien tentera même d'interdire le marché de la récupération –, le phénomène du réemploi est surtout attesté à partir de la fin du II^e jusqu'au IV^e s.⁸⁵.

Les marbres des carrières les plus fameuses sont bien attestés sur le site d'Avenches et sur le Plateau suisse⁸⁶. Les plus importants apparaissent notamment dans la décoration du palais de *Derrière la Tour* (vers 200 ap. J.-C.) ainsi que, pour quelques-uns d'entre eux, dans l'état sévérien des thermes publics de l'*insula 19*⁸⁷. Une diversité de marbres encore plus grande est relevée dans la phase palatiale de la *villa d'Orbe* (165-170 ap. J.-C.), où pas moins de 26 marbres importés, colorés ou blancs, ont été recensés (fig. 34)⁸⁸. Dans le palais de *Derrière la Tour*, comme à Orbe, sont présents les porphyres rouge et vert, le *giallo antico*, le *pavonazzetto*, le *verde antico*, le *rosso antico*, le *cipollino verde*, la *breccia corallina*, la *breccia di Settebasi* et le *fior di pesco*.

Cependant, pour le site d'Avenches, d'autres éléments de placage en marbres importés, dont l'étude reste à faire, ont été mis au jour dans plusieurs secteurs de l'agglomération romaine. Trois concentrations, particulièrement riches, méritent d'être mentionnées. L'une se situe aux abords du théâtre, la deuxième au sanctuaire du *Cigognier*



Fig. 34

Éléments d'*opus sectile* et de placages, illustrant les marbres employés dans la décoration de la villa d'Orbe.

et la troisième dans l'*insula 23 ouest*⁸⁹. Dans les trois cas, outre la présence de plusieurs marbres colorés différents, on signale de nombreux fragments de porphyres rouge et vert, en nombre beaucoup plus important que sur les sites du palais de *Derrière la Tour* et de l'*insula 19*. Si les éléments de placage découverts près du théâtre ont été pour la plupart mis au jour dans le comblement d'un fossé tardif, rendant la datation et l'emplacement du ou des décors d'origine difficiles à déterminer, les marbres du sanctuaire du *Cigognier* proviennent assurément de la décoration du temple et de ses abords. Outre des plaquettes de porphyre, de nombreux éléments de corniches en *rosso antico* participaient au décor architectural du bâtiment. Construit vers 98 ap. J.-C. et formant un ensemble avec le théâtre qui lui fait face, l'édifice, bâti sur le modèle du *Forum Pacis* de Rome, constitue l'un des monuments les plus importants de la ville d'Aventicum et, plus largement, de la Cité des Helvètes. Probablement dédié à plusieurs divinités protectrices de la *civitas Helvetiorum* et à l'empereur, le temple devait se caractériser par un décor particulièrement luxueux. L'abondance du porphyre rouge ainsi que du *rosso antico*, associés au porphyre vert notamment, place certainement le bâtiment parmi les édifices les plus importants du territoire. Le troisième ensemble a été mis au jour dans l'*insula 23 Ouest*, quartier tout d'abord occupé par un édifice de bains publics au milieu du 1^{er} s. ap. J.-C., puis remplacé, au début du siècle suivant, par un édifice public important, jouxtant l'*area sacra* du *forum*. Si la fonction du bâtiment est difficile à préciser, son plan ainsi que la découverte, dans l'un de ses locaux, d'une grande statue acrolithe de Minerve (près de 3 m de haut à l'origine), a conduit à l'interpréter

84 Dubois-Pelerin 2008, p. 170, Dugué 2006a, p. 28. Concernant les porphyres rouge et vert, voir en particulier Dubois-Pelerin 2008, p. 169-171 et Dugué 2006a, p. 61-62. Pour le *rosso antico*, voir Dugué 2006a, p. 52-53.

85 Guidobaldi 1985, p. 44, Dubois-Pelerin 2008, p. 163, 171-173, Dugué 2006a, p. 33-34.

86 Cf. *supra*, n. 72.

87 Pour le détail des marbres recensés, voir Morier-Genoud 2010, en particulier p. 43-48 (palais de *Derrière la Tour*) et Morier-Genoud 2006, en particulier p. 208-210 (*insula 19*).

88 Morier-Genoud 2016 et Luginbühl *et al.* 2001, p. 52-53.

89 Matter 2009, en particulier p. 129-130, Castella (éd.) *et al.* 2015, p. 63-68 (théâtre); Bridel 1982, en particulier p. 108-109, Castella (éd.) *et al.* 2015, p. 55-62 (sanctuaire du *Cigognier*); Bossert/Fuchs 1989, p. 40, Goffaux 2010, p. 14, Castella (éd.) *et al.* 2015, p. 73-74 (*insula 23 Ouest*).

comme la salle de réunion d'une corporation, présidée par la statue de la déesse, une bibliothèque, voire un dépôt d'archives (*tabularium*). Dans tous les cas, la présence d'une statue colossale de la déesse, vraisemblable statue de culte, et l'abondance des porphyres rouges et verts en font l'un des monuments officiels de la capitale.

Le *giallo antico*, qui, d'après l'inventaire sommaire des placages du site d'Avenches, semble peu représenté, a notamment été mis au jour dans le fossé tardif du théâtre ainsi qu'aux abords du sanctuaire du *Cigognier*.

Tesselles en marbre

Les tesselles en pierre des mosaïques mises au jour sur le territoire suisse sont toujours des roches locales ou, pour les couleurs les plus rares, des pierres issues de carrières situées dans un rayon maximal de 200 à 300 kilomètres⁹⁰. Il s'agit en grande majorité de roches calcaires et de grès, extraits du massif jurassien, des Alpes ou de blocs erratiques. L'utilisation de marbres et de porphyres pour la mosaïque du Faubourg d'Avenches constitue donc une véritable exception. Si aucune tesselle en marbre importé ne

semble attestée à ce jour en Suisse, quelques baguettes, taillées dans des éléments de plaçage (fig. 35), ont été mises au jour en 2010 dans des fosses localisées sous le portique de la cour principale du palais de *Derrière la Tour*⁹¹. Les baguettes retrouvées ont été taillées, entre autre, dans des plaques de marbre blanc, de *cipollino*, de *verde antico* et de *breccia di Settebasi*. Associées à des déchets de taille de tesselles en calcaire et en terre cuite, les baguettes ont été interprétées comme des vestiges du travail des mosaïstes, en lien avec la fabrication de tesselles blanches, vertes ou violettes. Datés de la rénovation du palais à la fin du II^e s., les déchets de taille et baguettes correspondent à la pose des deux mosaïques principales de l'édifice, la mosaïque de Bacchus et Ariane et celle du Zodiaque. Aucune tesselle en marbre n'a pourtant été trouvée sur les quelques éléments conservés de ces deux pavements. Découverte au XVIII^e s., la mosaïque de Bacchus et Ariane, dont il ne reste aujourd'hui que quelques modestes fragments, mesurait près de 216 m² à l'origine. On peut imaginer que des tesselles en marbres importés, correspondant aux baguettes mises au jour en 2010, aient été destinées à agrémenter certains motifs de la composition, dont les nombreuses scènes figurées du pavement, aujourd'hui disparues. Aucune baguette en porphyre ou en *rosso antico* n'a cependant été retrouvée sur le site du palais de *Derrière la Tour*.

Un fragment de mosaïque avec tesselles en porphyre vert, mais également en *rosso antico* et *giallo antico*, a en revanche été mis au jour à Orange en 1995. Daté de l'époque augustéenne, ce pavement, en cours d'étude⁹², décorait probablement une *domus* située le long du *cardo maximus*, à proximité du *forum*. Outre la présence de tesselles en marbre et porphyre très similaires à celles de la mosaïque d'Avenches, la situation du bâtiment, en plein cœur de la ville antique et le long d'un des axes majeurs de l'agglomération, parle également en faveur d'un édifice important et luxueux.

Facture et lit de pose

Particulièrement irrégulière, la facture de la mosaïque d'Avenches pose question. S'il est très courant d'observer une grande différence de taille et de densité de pose des tesselles entre la bande de raccord, les zones de bordure et la

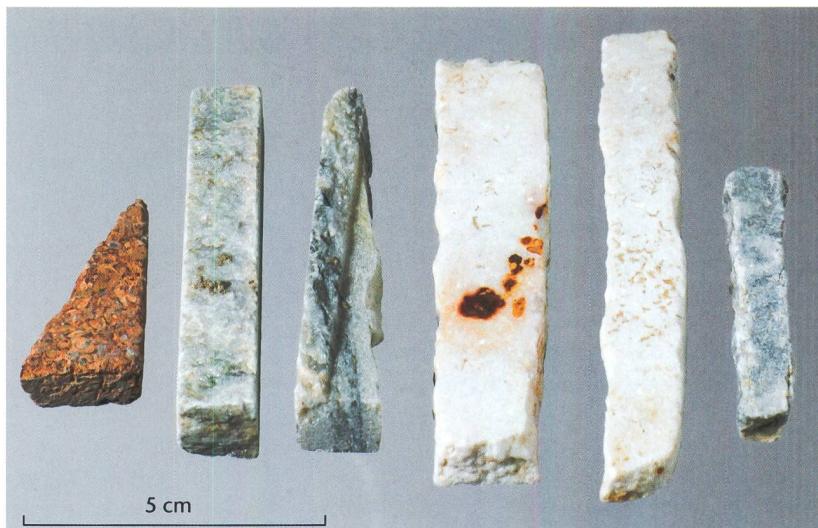
90 Pour une analyse complète des matériaux utilisés dans la fabrication des tesselles, voir Delbarre-Bärtschi 2014, p. 13-19.

91 Amoroso *et al.* 2013, p. 113-115 et Delbarre-Bärtschi 2016, p. 105-106.

92 Balmelle/Darmon 2017, p. 71, Blanc-Bijon/Mignon (à paraître). Nous tenons ici à remercier Véronique Blanc-Bijon de nous avoir transmis de précieuses informations concernant cette mosaïque et son contexte, en cours de publication.

Fig. 35

Baguettes et plaquettes en marbre, probablement destinées à la fabrication de tesselles, mises au jour dans des fosses sous un portique du palais de *Derrière la Tour*.



scène centrale, la pose très grossière des cubes à l'est et au sud-ouest du tapis, en regard du soin particulier apporté à la réalisation du médaillon principal, dont la densité de tesselles (200/dm²) place ce pavement parmi les plus fins du territoire suisse⁹³, s'explique avec difficulté. Des zones très irrégulières peuvent se rencontrer sur certains pavements lors de réfections antiques, par exemple. Mais les matériaux employés sont généralement différents, ce qui n'est pas le cas sur cette mosaïque où les mêmes tesselles en marbre, si exceptionnelles, apparaissent aussi bien dans les parties de bonne facture que dans les zones plus irrégulières. De même, le lit de pose, visible dans les différentes lacunes du pavement, ne semble pas différent d'un endroit à l'autre du sol, ce qui permet d'exclure l'hypothèse d'une réfection antique⁹⁴. L'intervention de plusieurs artisans d'un même atelier, dont certains seraient plus adroits que d'autres, est vraisemblable pour la fabrication de ce pavement, comme pour la majorité des mosaïques romaines. Cette possibilité ne semble pourtant pas suffire à expliquer une telle irrégularité. S'agirait-il ici plutôt d'une conséquence de l'insertion de motifs en *opus sectile* dans la composition ? Les plaques employées pour ces décors, probables déchets de taille d'un autre revêtement au vu de l'irrégularité des fragments utilisés, ont visiblement nécessité, en raison de la forme d'origine des éléments récupérés, de remplir l'espace entre les motifs en *opus sectile* et la composition en *opus tessellatum*⁹⁵. Les tesselles, généralement en marbre (porphyre vert, *rosso antico* ou marbre blanc), ont alors été taillées, parfois grossièrement, pour combler ces lacunes et finaliser le décor.

Le lit de pose de la mosaïque, constitué d'un *statumen* de galets, de pierres et de fragments de terre cuite, et d'une couche unique de béton

de tuileau de faible épaisseur (env. 5 cm), ne correspond pas à la construction habituelle des mosaïques d'Avenches et, plus largement, à celle des mosaïques de la Suisse romaine. Les lits de pose se caractérisent tous par les deux couches de béton traditionnelles décrites par Vitruve dans son *De Architectura* (*nucleus* et *rudus*), le plus souvent à base de brique pilée et de chaux⁹⁶. Un pavement mis au jour à Avenches en 2011 à proximité du théâtre de la ville antique, présente cependant lui aussi un lit de pose formé d'une couche unique de béton, à forte teneur d'argile dans ce cas. Datée de la fin du III^e ou du début du IV^e s. ap. J.-C., cette mosaïque est la plus tardive connue sur le site d'Aventicum et présente en outre des spécificités techniques (récupération de fragments de placage, de tesselles et de mosaïque, facture particulière, etc.) qui en font un exemple unique à ce jour⁹⁷. En Suisse, seul un pavement de la *villa* de Kallnach (BE), datant probablement de la même époque, présente aussi un lit de pose à base d'argile et des tesselles taillées dans des fragments de placage récupérés⁹⁸.

Datation

Hors contexte archéologique, le pavement aurait certainement été daté stylistiquement de la fin du II^e ou du début du III^e s., la période la plus riche en pavements à Avenches et sur le territoire suisse⁹⁹, voire plus tardivement.

En effet, plusieurs éléments de la mosaïque se retrouvent généralement sur des pavements datés du tournant du III^e s. Le motif de tresse par exemple semblait, jusqu'à présent, ne pas apparaître avant 150 ap. J.-C. environ dans la région. De même la bande de raccord jaune, particularité des mosaïques d'Avenches et de Vallon, se rencontre avant tout à la fin du II^e ou au début du III^e s. Un seul pavement avec bandes jaunes, mis au jour en 2003 aux abords du *forum*, est daté du deuxième quart du II^e s. déjà. Pour ce qui est des fleurons, si l'un des premiers du territoire est visible sur la mosaïque du *triclinium* d'été du palais de *Derrière la Tour* à Avenches, daté de la première moitié du II^e s., la grande majorité d'entre eux décorent des mosaïques posées dans la deuxième moitié du II^e ou au début du III^e s. Les fleurons cordiformes les plus proches stylistiquement de ceux de la mosaïque du Faubourg, sur la mosaïque des Vents d'Avenches et le pavement de Cheseaux (VD), datent effectivement des environs de 200 ap. J.-C.

La mosaïque du Faubourg présente d'autre part des caractéristiques rares qui auraient pu évoquer une pose plus tardive. La facture irrégulière du pavement, sa technique inédite, associant des motifs en *opus sectile* dans la composition en *tessellatum*, la probable récupération de fragments de placage, ainsi que la structure inhabituelle du lit de pose, rappellent en effet,

93 Voir à ce propos Delbarre-Bärtschi 2014, p. 24.

94 Une analyse détaillée du béton de pose au moment de la restauration du pavement permettra de préciser si la construction du décor est uniforme.

95 Seuls les «quatre-feuilles» en *giallo antico* et les triangles formant le motif Qt (porphyre vert/*rosso antico*) sont des plaques de marbre entières correspondant à la forme du motif. Les cercles en porphyre vert, contenant les quatre-feuilles, sont en fait constitués de plusieurs petites plaques juxtaposées, de formes irrégulières, ainsi que de tesselles.

96 Delbarre-Bärtschi 2014, p. 27-29.

97 Delbarre-Bärtschi 2015, Delbarre-Bärtschi/Krieg 2011.

98 Kallnach 152.1 I.

99 Près de 600 mosaïques romaines sont en effet recensées en Suisse à ce jour, dont plus de 110 dans la seule ville d'Aventicum. Si ce mode de revêtement apparaît au début du I^e s. ap. J.-C. et se développe petit à petit dans le courant du I^e et au début du II^e s., la majorité des mosaïques du territoire suisse a été réalisée entre 180 et 230 ap. J.-C.

notamment, des particularités de la mosaïque découverte à proximité du théâtre d'Avenches en 2011, datée de la fin du III^e ou du début du IV^e s.

Présenté en introduction de cet article, le contexte archéologique du pavement situe toutefois sa construction à la fin du I^{er} ou au début du II^e s. Il permet de rapprocher la nouvelle mosaïque d'une série de sols contemporains mis au jour tant à Avenches, à Augst qu'à Lausanne-Vidy et à Buix (JU), témoignant de différentes techniques, associant *opus tessellatum* et *opus sectile*, sol en béton et *opus tessellatum* ou *sectile*, ou les trois ensemble. Si elle ne possède pas une bande de raccord jaune, la mosaïque de l'*insula* 8 d'Avenches, avec plaque de calcaire au centre d'un panneau en *opus tessellatum*, frappe d'ailleurs, comme la mosaïque du Faubourg, par la dominante jaune de ses motifs. De même, la mosaïque du *triclinium* d'été du palais de *Derrière la Tour*, constituée d'un panneau en *tessellatum* au centre d'un sol de béton non décoré, est aussi orné d'un fleuron polychrome, l'un des plus anciens connus sur le territoire suisse.

Plus largement, avec sa bande de raccord avec insertions de plaquettes de marbres polychromes, la mosaïque d'Avenches s'inscrit à la suite d'une série de pavements de tradition italique, rares au nord des Alpes, connus dès la République et fréquents au I^{er} s. ap. J.-C., caractérisés par des semis de fragments de marbres ou de *crustae*, sur fond de *tessellatum* noir ou blanc. Si l'on excepte les pavements attestés par des descriptions du XIX^e s. sur le *forum* d'Avenches, décorés de semis de *crustae* noires sur fond blanc et probablement datés du I^{er} s. ap. J.-C., aucun autre pavement à décor d'incrustations sur fond de *tessellatum* n'est connu sur le territoire suisse. La présence d'un fond jaune, au lieu du noir ou blanc habituel, fait, de plus, de la mosaïque du Faubourg, un *unicum*.

La trame géométrique en noir sur fond blanc décorée de motifs de remplissages polychromes, dont les fleurons et la tresse à deux brins, place quant à elle la mosaïque du Faubourg parmi les premières d'un style très prisé qui se développera dans le courant du II^e s., deviendra la norme et atteindra son apogée en vallée du Rhône et, plus largement, en Gaule et en Germanie, dès le milieu du II^e s. La présence du cratère, avec ou sans jet d'eau, accompagné ou non d'oiseaux, s'inscrit également parfaitement dans cette tradition, servant de motif ornemental privilégié au centre de la trame géométrique ou dans d'autres espaces de la composition, aux côtés des fleurons, d'oiseaux, de poissons, etc.

Si l'insertion de marbres colorés dans un sol en *tessellatum* n'est pas habituelle sur l'actuel territoire suisse, les décors en *opus sectile*, de sol ou de paroi, devaient orner les bâtiments les plus riches de la région au vu des nombreux fragments de placage mis au jour. Malgré l'absence de décors découverts en place, les concentrations

de plaques de marbres retrouvés dans les couches de démolition de quelques bâtiments placent la majorité des décors dans les derniers états de rénovation ou d'agrandissement des édifices à la fin du II^e ou au début du III^e s. C'est notamment le cas pour la *villa* d'Orbe, pour le palais de *Derrière la Tour* ou encore pour les thermes de l'*insula* 19 à Avenches. Ces concentrations, caractérisées par une grande diversité de roches, correspondent bien au style des décors de cette période, connus par ailleurs, privilégiant souvent la multiplication des marbres et des couleurs, souvent issus de la récupération de revêtements plus anciens. À Avenches pourtant, deux concentrations de fragments de placages, comprenant une très quantité de porphyres rouges et verts, proviennent de bâtiments officiels construits à la fin du I^{er} s. ap. J.-C. (sanctuaire du *Cigognier*) et au début du II^e s. (*insula* 23 ouest). Les éléments employés pour la fabrication de la mosaïque du Faubourg pourraient être, de ce fait, mis en relation avec l'arrivée à Avenches de marbres des grandes carrières méditerranéennes, destinés aux chantiers de bâtiments publics de grande ampleur. Celui du sanctuaire du *Cigognier*, situé à proximité du quartier du Faubourg et daté de la fin du I^{er} s., est vraisemblablement à l'origine des matériaux employés pour la fabrication de la mosaïque. Les porphyres rouge et vert, le *rosso antico* ainsi que le *giallo antico*, entre autres, se retrouvent sur les deux sites¹⁰⁰.

L'absence sur la mosaïque de fragments de *fior di pesco*, un marbre employé dès l'époque flavienne à Pompéi et *Herculaneum*, mais surtout fréquent à l'époque sévérienne à Rome et dans les provinces, et du *verde antico*, introduit à Rome par Hadrien¹⁰¹, confirme également le caractère précoce de la mosaïque d'Avenches.

100 La similitude exacte entre les matériaux des deux sites n'a pas encore été établie. Une analyse pétrographique des roches pourrait être envisagée afin de vérifier la provenance des marbres et porphyres, et de déterminer s'ils proviennent précisément des mêmes sources d'approvisionnement.

101 Voir Morier-Genoud 2010, p. 46 (*fior di pesco*), p. 43 (*verde antico*). Ces deux marbres sont en revanche attestés sur les sites du palais de *Derrière la Tour* et de la *villa* d'Orbe. Le *fior di pesco* se retrouve également au II^e s. dans les thermes de l'*insula* 19 à Avenches.

Contexte architectural et urbanistique

Daniel Castella,
avec la collaboration de Sophie Delbarre-Bärtschi

Dès son accession au rang de colonie sous l'empereur Vespasien en 71 ap. J.-C., la ville connaît un essor très important¹⁰². Les années 70 ap. J.-C. voient tout d'abord l'édification d'un mur d'enceinte de plus de 5 km de long, puis la construction ou la rénovation de grands édifices de bains publics, ainsi que le remaniement de nombreuses *domus* dans lesquelles la maçonnerie, précédemment réservée aux monuments publics, fait son apparition. La ville continue de se développer dès la fin du I^{er} et au II^e s., avec la construction d'édifices de grande ampleur, à l'image du complexe monumental associant le sanctuaire du *Cigognier* et le théâtre. Les abords du *forum* connaissent aussi une phase de monumentalisation importante à cette période, avec la construction de nouveaux édifices monumentaux, tels que le bâtiment de l'*insula* 23 Ouest abritant la statue acrolithe de Minerve, ou

102 Castella (éd.) et al. 2015.

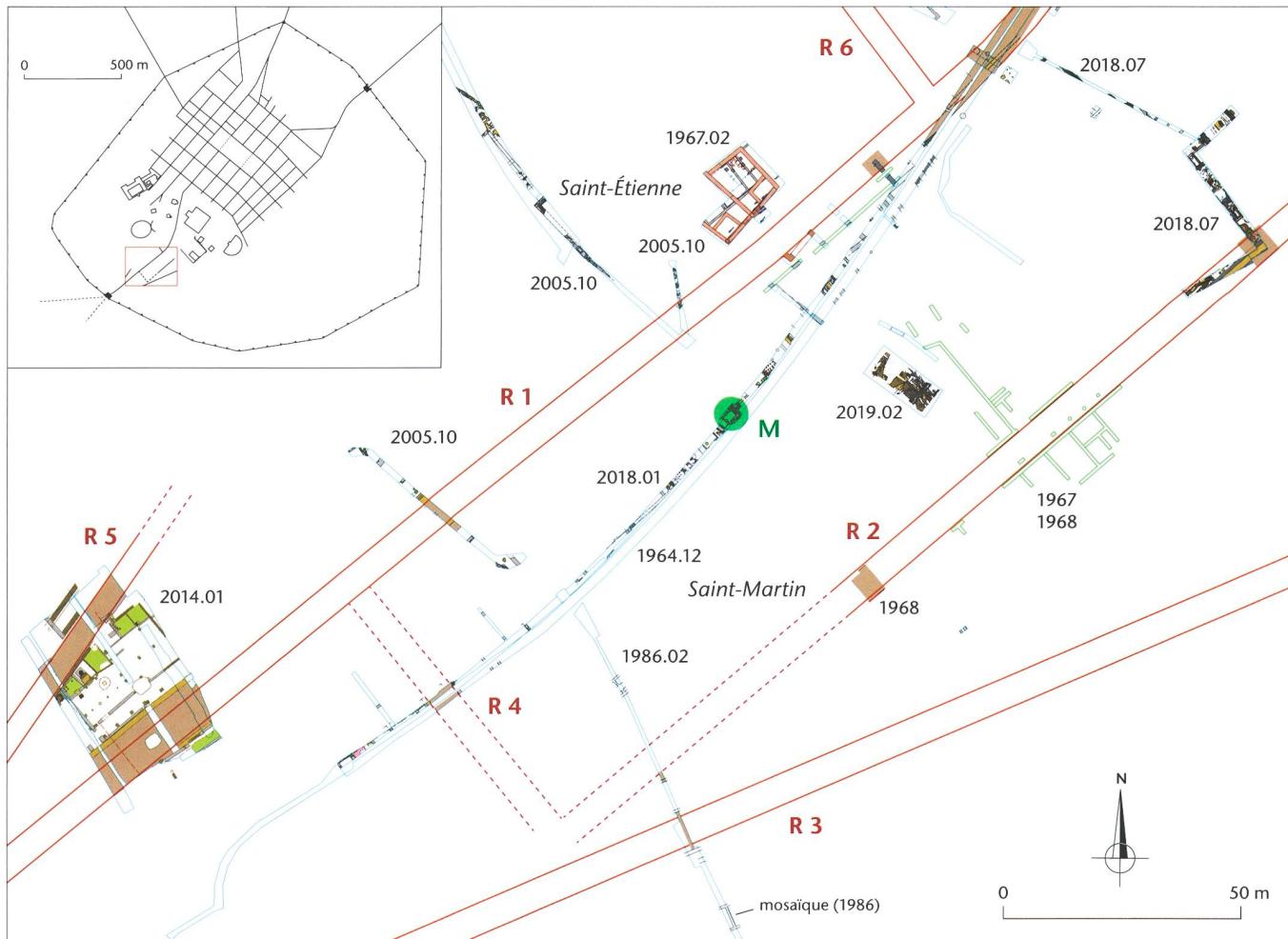
d'autres édifices accueillant, entre autre, le siège de grandes corporations.

La mosaïque du Faubourg se situe dans un quartier excentré du sud-ouest de la ville, encore mal connu en raison du caractère très ponctuel des interventions archéologiques (fig. 36). Elle appartient selon toute vraisemblance à une riche demeure, de plan et d'emprise inconnus, édifiée le long de la voie principale R 1, correspondant plus à l'est au *decumanus maximus* de la ville et reliant la porte de l'Ouest de l'enceinte flavienne aux quartiers réguliers de l'agglomération, en passant par le quartier religieux occidental (cf. fig. 1). La mosaïque se situe à une petite vingtaine de mètres de la voie, presque à mi-chemin entre la porte de l'Ouest et le sanctuaire du *Cigognier* situé à environ 300 m au nord-est de là.

Fig. 36

Extrait du plan archéologique d'Aventicum, avec la situation de la mosaïque du Faubourg et des voies, partiellement restituées.

- M mosaïque du Faubourg
- R 1 voie principale / *decumanus maximus*
- R 2 route parallèle à R 1 au sud de celle-ci
- R 3 route se dirigeant vers le théâtre, aménagée à l'époque flavienne ou au moment de l'édition du complexe théâtre/Cigognier
- R 4 voie cardinale d'époque indéterminée reliant R 1 et R 2
- R 5 voie observée en 2014, remontant sur le flanc de la colline du bourg
- R 6 voie cardinale secondaire, perpendiculaire à R 1, sur le flanc de la colline, en direction de l'amphithéâtre



Le développement de ce quartier n'est connu que par bribes, sur la base de vestiges et de séquences observés à l'occasion de quelques interventions, dont la plupart ne sont pas encore étudiées en détail (fig. 36)¹⁰³. Les rares fouilles réalisées en profondeur, entre 2014 et 2019, ont livré des vestiges d'époque romaine, mais également des périodes laténienne et médiévale.

De part et d'autre de l'axe routier susmentionné, sur près de 260 m d'ouest en est¹⁰⁴, ont en effet été observés des structures et des niveaux en lien avec l'agglomération antérieure à la ville orthonormée dessinée vers 15/10 av. J.-C. Datés entre le milieu du I^{er} s. av. J.-C. et l'époque augustéenne ancienne, ces horizons « anciens », très profonds, n'ont pas été atteints dans la longue tranchée de 2018, en particulier sous la nouvelle mosaïque. L'habitat tardo-laténien se développe vraisemblablement le long d'un axe routier est-ouest repéré en 2014 au Faubourg. C'est précisément cet axe que reprend, sans discontinuité temporelle, la voie principale R 1.

En l'état des connaissances, il semble que ce secteur, pourtant toujours traversé par la route principale, soit ensuite momentanément « déserté » par l'habitat, au profit sans doute des nouveaux quartiers réguliers installés plus à l'est. La relance de l'habitat dans le quartier pourrait bien être liée à la construction du mur d'enceinte sous le règne de Vespasien et au développement du quartier religieux occidental – en particulier à l'édification du complexe théâtre/sanctuaire du *Cigognier* – dès la toute fin du I^{er} s. ap. J.-C. C'est semble-t-il à partir de l'époque flavienne que se met en place un réseau de routes disposé en éventail à partir de la porte de l'Ouest (fig. 36, R 2 à R 6)¹⁰⁵.

La route R 2 est attribuée sous toute réserve à la phase flavienne et son aboutissement à l'est pourrait correspondre à un hypothétique accès à l'enclos monumental du sanctuaire du *Lavoëx*, dont la construction est située sans précision entre la fin du I^{er} et le début du II^{er} s. ap. J.-C.¹⁰⁶. En théorie, le prolongement du tracé de R 2 vers l'est semble correspondre approximativement à la voie décumane séparant les *insulae* 38 et 44 des quartiers réguliers. L'aménagement d'une voie continue sur cet axe semble cependant improbable en raison de la présence, sur ce tracé, d'une vaste zone marécageuse, probablement drainée à la fin du I^{er} s. pour l'aménagement du complexe *Cigognier*/théâtre¹⁰⁷.

La route R 2 a été observée en 1924 et en 1968 dans le secteur du cimetière puis, tout récemment, dans une tranchée à l'emplacement de l'actuel parking du Faubourg (fig. 40, 2018.07). Sur plus d'une centaine de mètres, cette route suit un tracé parallèle au *decumanus maximus* R 1, à une distance d'env. 60 m: il n'est peut-être pas intéressant de relever que cet écartement correspond à la largeur « standard » des *insulae* de la ville.

Plus loin en direction de l'ouest, on perd la trace de la voie R 2: contrairement à la route R 3, elle n'a en effet pas été observée dans une longue tranchée creusée en 1986 au lieu-dit *En Saint-Martin* (fig. 40, 1986.02)¹⁰⁸.

L'emprise et l'organisation architecturale des habitations qui occupent, comme celle de la mosaïque de 2018, l'espace compris entre les routes R 1 et R 2, échappe à toute tentative d'appréhension en raison de la modestie des surfaces fouillées. On pourrait par exemple envisager l'existence de maisons luxueuses disposées en longueur le long de la voie principale R 1, à l'image de ce l'on a pu anciennement observer au nord-est des quartiers réguliers, dans le secteur de la *Maladaire*, au bord de la voie majeure tendant vers la porte du Nord-Est. *A priori* datées du tournant du III^e s., ces habitations se caractérisent par la présence de riches mosaïques¹⁰⁹, dont l'une présente une inscription donnant la date consulaire de sa pose (209 ap. J.-C.).

Quoi qu'il en soit, le standing des constructions du quartier du Faubourg est élevé, comme en témoignent la mosaïque et la concentration de pièces chauffées observée de part et d'autre de ce pavé dans la tranchée de 2018.

103 Principales interventions: 1986.02: Morel 1988; 2005.10: BPA 47, 2005, p. 105-108; 2014.01: Schenk et al. 2014/2015; 2018.07: *infra*, p. 335-341; 2019.01: inédite.

104 Cette occupation est présente entre la fouille du Faubourg 2014 (fig. 40, 2014.01) et les sondages récents à l'emplacement du parking du Faubourg (fig. 40, 2018.07). Elle a également été reconnue dans un sondage de 2019 (fig. 40, 2019.01) et ponctuellement lors des interventions des années soixante aux lieux-dits *Saint-Martin* et *Saint-Étienne*.

105 Sur l'évolution générale de la voirie dans le secteur entre *Saint-Martin* et le quartier religieux occidental (*Cigognier/Lavoëx/théâtre*), cf. Le Bec/Castella 2014/2015, p. 108-114.

106 Le Bec/Castella 2014/2015, fig. 40,10 et fig. 42.

107 Le Bec/Castella 2014/2015, fig. 39.

108 Morel 1988, p. 68-69 et fig. 32, p. 62.

109 Delbarre-Bärtschi 2014 : Avenches 5.1 I (mosaïque des *Consuls*), 5.4 I (mosaïque de *Bellérophon*), 5.8 I (mosaïque de l'*Oie*), 5.66 I.

Conclusion

Constituée de matériaux luxueux et marquée par la grande finesse d'exécution de son motif central, la mosaïque du Faubourg se caractérise avant tout par son originalité, tant technique qu'iconographique. Elle se distingue par l'emploi de tesselles taillées dans diverses variétés de marbre et de porphyre, par l'insertion de plaquettes de marbre sur fond de tesselles jaunes, par la présence d'un motif d'ogive dans les rectangles latéraux de la composition, par la représentation d'un cratère dont le mécanisme de fontaine est visible en transparence ou encore par une technique tout à fait inhabituelle, mêlant *opus tessellatum* et *opus sectile* à l'intérieur même de la composition. La plupart de ces spécificités semblent inédites à l'échelle de l'Empire.

Au-delà de ces particularités, la mosaïque s'inscrit à un moment charnière de la réalisation des pavements sur le territoire de la Suisse actuelle, à la fin du I^{er} et au début du II^e s., caractérisé par la pose de quelques sols à l'aspect original, associant plusieurs techniques (sol en béton décoré ou non, *opus tessellatum* et/ou *opus sectile*). Plus largement, la nouvelle mosaïque se situe chronologiquement et stylistiquement entre les premiers pavements de la région, de tradition italique, installés au I^{er} s. ap. J.-C., et les revêtements dont le style, particulièrement apprécié en

Gaule et en Germanie, apparaît au début du II^e s., se développe dans le courant du siècle et atteint son apogée vers 200 ap. J.-C.

Cette étude montre aussi l'importance d'une fouille minutieuse, permettant, malgré des conditions difficiles, de dater la mosaïque d'une période où elle n'aurait jamais été placée en l'état des connaissances. La datation du pavement remet en effet en cause beaucoup de critères chrono-stylistiques établis lors d'études précédentes, en particulier la date d'apparition de motifs tels que les fleurons stylisés ou la tresse à deux brins sur le Plateau suisse¹¹⁰.

Finalement, la possibilité de replacer le bâtiment décoré, même si son plan et sa fonction nous échappent encore, dans le contexte urbain d'*Aventicum* met en lumière l'importance d'un quartier encore mal connu de l'agglomération, situé entre ses quartiers réguliers et la porte de l'Ouest et certainement profondément marqué par la construction du complexe théâtre/sanctuaire du *Cigognier* dès la fin du I^{er} s. ap. J.-C.

La mosaïque devait orner un édifice important, au décor luxueux, ouvrant sur le *decumanus maximus* et proche du quartier des sanctuaires. Les marbres et porphyres mis en œuvre sont probablement en lien avec le chantier du sanctuaire du *Cigognier*, décoré des mêmes matériaux.

110 Delbarre-Bärtschi 2014, p. 147-154.

Bibliographie

Revues, séries et sigles

AFEMA

Association francophone pour l'étude de la mosaïque antique.

AIEMA

Association internationale pour l'étude de la mosaïque antique.

AS

Archéologie suisse, Bâle.

BPA

Bulletin de l'Association Pro Aventico, Avenches.

CAR

Cahiers d'archéologie romande, Lausanne.

Doc. MRA

Documents du Musée romain d'Avenches, Avenches.

MIR 14

B. Woytek, *Die Reichsprägung des Kaisers Traianus (98-117)* (Denkschriften/Österreichische Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse 387, Veröffentl. der numismatischen Kommission 48, *Moneta Imperii Romani* 14), Wien, 2010, 2 vol.

MRA

Musée romain d'Avenches.

RIC I²

C. H. V. Sutherland, *From 31 BC to AD 69 (The Roman Imperial Coinage I²)*, London, 1984².

RIC II

H. Mattingly, E. A. Sydenham, *Vespasian to Hadrian (The Roman Imperial Coinage II)*, London, 1926.

SMRA

Site et Musée romains d'Avenches.

Monographies et articles

Amoroso et al. 2013

H. Amoroso et al., *Du festin à la poubelle ? À propos de quelques fosses énigmatiques du palais de Derrière la Tour à Avenches*, *BPA* 55, 2013, p. 85-208.

Balmelle et al. 1985

C. Balmelle, M. Blanchard-Lémée, J. Christophe et al., *Le décor géométrique de la mosaïque romaine, répertoire graphique et descriptif des compositions linéaires et isotropes*, Paris, 1985.

Balmelle et al. 2002

C. Balmelle, M. Blanchard-Lémée, J.-P. Darmon et al., *Le décor géométrique de la mosaïque romaine II, répertoire graphique et descriptif des décors centrés*, Paris, 2002.

Balmelle/Darmon 2017

C. Balmelle, J.-P. Darmon, *La mosaïque dans les Gaules romaines*, Paris, 2017.

Balmelle/Eristov/Monier (éd.) 2011

C. Balmelle, H. Eristov, F. Monier (éd.), *Décor et espace architectural en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge*. Actes du colloque international, Université de Toulouse II – Le Mirail (9-12 octobre 2008) (*Aquitania*, suppl. 20), Bordeaux, 2011.

Bergmann 2018

B. Bergmann, *Frescoes in Roman Garden*, in: W. F. Jaschinski, K. L. Gleason, K. J. Hartswick, A.-A. Malek (ed.), *Gardens of the Roman Empire*, Cambridge/New York, 2018, p. 278-316.

Blanc 2010

P. Blanc, *Chronique des fouilles archéologiques 2010*. 2010.04 – Route du Faubourg 6, *BPA* 52, 2010, p. 208-211.

Blanc/Eristov 2013

N. Blanc, H. Eristov, *Textes grecs et latins au miroir des *realia*. Un nouveau corpus de textes grecs et latins relatifs au décor*, *Revue des études latines* 90, 2012 (2013), p. 83-108.

Blanc-Bijon/Mignon (à paraître)

V. Blanc-Bijon, J.-M. Mignon, *Le pavement aux centaures découvert à l'îlot Pontillac à Orange (Vaucluse, France)*, in: *The 14th Conference of the Association Internationale pour l'Etude de la Mosaïque Antique (AIEMA)* (Nicosie, Chypre, 15-19 October 2018) (à paraître).

Boislèvre/Tendron et al. (dir.) 2012

J. Boislèvre, G. Tendron et al. (dir.), *Décor des édifices publics, civils et religieux en Gaule durant l'Antiquité, I^{er}-IV^e siècle, peinture, mosaïque, stuc et décor architectonique*. Actes du colloque de Caen (7-8 avril 2011), Chauvigny, 2012.

Bossert/Fuchs 1989

M. Bossert, M. Fuchs, *De l'ancien sur le forum d'Avenches*, *BPA* 31, 1989, p. 12-105.

Bossert/Neukom 2004

M. Bossert, C. Neukom, *Corpus Signorum Imperii Romani. Schweiz II: Gallia Narbonensis : Colonia Iulia Vienna : Genava – Val- lis Poenina – Raetia – Italia (Antiqua 36)*, Basel, 2004.

Bridel 1982

Ph. Bridel, *Le sanctuaire du Cigognier (Aventicum III; CAR 22)*, Avenches, 1982.

Castella/Meylan Krause 1994 (typol. AV)

D. Castella, M.-F. Meylan Krause, *La céramique gallo-romaine d'Avenches et de sa région. Esquisse d'une typologie*, *BPA* 36, 1994, p. 5-126.

Castella (éd.) et al. 2015

D. Castella (éd.), P. Blanc, M. Flück, Th. Hufschmid, M.-F. Meylan Krause, *Aventicum, une capitale romaine*, Avenches, 2015.

Christophe/Pelletier 1967

J. Christophe, A. Pelletier, *Nouvelles mosaïques de Vienne (Isère), Gallia* 25, 1967, p. 87-109.

Delbarre-Bärtschi 2012

S. Delbarre-Bärtschi, *Les mosaïques du forum d'Aventicum (Avenches, Suisse)*, in: Boislèvre/Tendron et al. (dir.) 2012, p. 63-76.

Delbarre-Bärtschi 2014

S. Delbarre-Bärtschi, *Les mosaïques romaines en Suisse. Avec un complément de l'inventaire de Victorine von Gonzenbach, publié en 1961 (Antiqua 53)*, Bâle, 2014.

Delbarre-Bärtschi 2015

S. Delbarre-Bärtschi, *Première mosaïque d'époque tardive à Aventicum (Avenches, Suisse)*, in: G. Trovabene (a cura di), *Atti del XII Colloquio AIEMA* (Venezia, 11-15 septembre 2012), Paris/Verona, 2015, p. 515-518.

Delbarre-Bärtschi 2016

S. Delbarre-Bärtschi, *Le travail des mosaïstes sur le territoire suisse*, in: L. Neira Jiménez (ed.), *Estudios sobre mosaicos antiguos y medievales. Atti del XIII Congreso Internacional de la AIEMA*, Madrid (14-18 septembre 2015), Roma, 2016, p. 102-108.

- Delbarre-Bärtschi (à paraître)
 S. Delbarre-Bärtschi, Sols en béton de Suisse: une histoire longue aux techniques originales, in: V. Blanc-Bijon (dir.), *Actes du Colloque international « Pavements et sols en mortier: vocabulaire, technique, diffusion »* (Aix-en-Provence, 26-27 avril 2017) (à paraître).
- Delbarre-Bärtschi/Krieg 2011
 S. Delbarre-Bärtschi, M. Krieg, Première mosaïque d'époque tardive à Aventicum, *BPA* 53, 2011, p. 176-178.
- Donati 1998
 A. Donati (éd.), *Romana pictura: la pittura romana dalle origini all'età bizantina*, Milano, 1998.
- Donderer 1986
 M. Donderer, *Die Chronologie der römischen Mosaiken in Venetien und Istrien bis zur Zeit der Antonine*, Berlin, 1986.
- Drack 1997
 W. Drack, *Zur Geschichte des Wasserhahns (Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich 64)*, Zürich, 1997.
- Dubois-Pelerin 2008
 E. Dubois-Pelerin, *Le luxe privé à Rome et en Italie au I^{er} siècle après J.-C. (Collection du Centre Jean Bérard, 29)*, Naples, 2008.
- Dugué 2006a
 C. Dugué, *Les décors en opus sectile de la Gaule romaine: contribution à l'étude du décor romain: I^{er} siècle av. J.-C. – IV^e siècle apr. J.-C.*, thèse de doctorat de l'Université de Poitiers, 2006 (inédite).
- Dugué 2006b
 C. Dugué, Les décors en opus sectile de la Gaule romaine, *Lettre de l'AFEMA*, 2006, p. 7-8.
- Dunant 1900
 E. Dunant, *Guide illustré du Musée d'Avenches*, Avenches, 1900.
- Ennabli 1986
 A. Ennabli, Les thermes du thiase marin de Sidi Ghrib (Tunisie), *Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot* 68, 1986, p. 1-59.
- Goffaux 2010
 B. Goffaux, *Scholae et espace civique à Avenches*, *BPA* 52, 2010, p. 7-26.
- Gonzenbach 1961
 V. von Gonzenbach, *Die römischen Mosaiken der Schweiz (Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 13)*, Basel, 1961.
- Grassinger 1991
 D. Grassinger, *Römische Marmorkratere (Monumenta artis romanae XVIII)*, Mainz am Rhein, 1991.
- Guidobaldi 1985
 F. Guidobaldi, Pavimenti in opus sectile di Roma e dell'area romana: proposte per una classificazione e criteri di datazione, in: P. Pensabene (dir.), *Marmi antichi. Problemi d'impiego, di restauro e d'identificazione (Studi Miscellanei 26, 1981-1983)*, Roma, 1985, p. 171-233.
- Guidobaldi 1992
 F. Guidobaldi, Mosaïques de pavement antique, *Archeologia* 282, septembre 1992, p. 40-47.
- Hoffmann et al. 1999
 P. Hoffmann, J. Hupe, K. Goethert, *Katalog der römischen Mosaiken aus Trier und dem Umland*, Trier, 1999.
- Jashemski 1979
 W. F. Jashemski, *The Gardens of Pompeii, Herculaneum and the Villas Destroyed by Vesuvius*, New York, 1979.
- Le Bec/Castella 2014/2015
 E. Le Bec, D. Castella, avec des contrib. de P. Blanc, S. Bosse Buchanan, A. Duvauchelle, A. Schenk, Le site du Lavoëx à Avenches: mise en phase et développement d'un complexe cultuel, *BPA* 56, 2014/2015, p. 73-145.
- Leibundgut 1976
 A. Leibundgut, *Die römischen Bronzen der Schweiz, II: Avenches*, Mainz/Bern, 1976.
- Luginbühl et al. 2001
 Th. Luginbühl et al., *Vie de palais et travail d'esclave. La villa romaine d'Orbe-Boscéaz*, Lausanne, 2001.
- Matter 2009
 G. Matter, *Das römische Theater von Avenches/Aventicum. Architektur, Baugeschichte, kulturhistorische Aspekte (Aventicum XV; CAR 114)*, Lausanne, 2009.
- Morel 1988
 J. Morel, Nouvelles données sur l'urbanisme d'Aventicum. Les fouilles de « Saint-Martin » et « Mur des Sarrazins » de 1986, *BPA* 30, 1988, p. 3-96.
- Morel 2001
 J. Morel, *L'insula 12 et les quartiers adjacents à Avenches. Approche architecturale et urbanistique*, *BPA* 43, 2001, p. 9-66.
- Morier-Genoud 2006
 C. Morier-Genoud, Les placages de marbre, in: Ch. Martin Pruvot et al., *L'insula 19 à Avenches. De l'édifice tibérien aux thermes du II^e siècle (Aventicum XIV; CAR 103)*, Lausanne, 2006, p. 206-226.
- Morier-Genoud 2010
 C. Morier-Genoud, Les placages de marbre, in: D. Castella, A. de Pury-Gysel (dir.), *Le palais de Derrière la Tour à Avenches, vol. 2. Étude des éléments de construction, de décor et du mobilier (Aventicum XVII; CAR 118)*, Lausanne, 2010, p. 41-86.
- Morier-Genoud 2016
 C. Morier-Genoud, Les placages de marbre, in: D. Paunier, Th. Luginbühl (dir.), *La villa romaine d'Orbe-Boscéaz. Genèse et devenir d'un grand domaine rural. Vol. 2: éléments et ornements architecturaux, mobiliers, synthèse (Urba 1/2; CAR 162)*, Lausanne, 2016, p. 94-121.
- Morricone 1980
 M. L. Morricone, *Scutulata pavimenta. I pavimenti con inserti di marmo o di pietra trovati a Roma e nei dintorni*, Roma, 1980.
- MosAntIt Ercolano
 F. Guidobaldi et al., *Mosaici antichi in Italia. Regione Prima, Ercolano*, Pisa/Roma, 2014.
- MosAntIt Roma Palatium
 M. L. Morricone Matini (dir.), *Mosaici antichi in Italia. Regione Prima, Roma: Reg. X Palatium*, Roma, 1967.
- Neal 1981
 D.S. Neal, *Roman Mosaics in Britain (Britannia, Monograph Series 1)*, London, 1981.
- Ramallo Asensio 1985
 S. F. Ramallo Asensio, *Mosaicos romanos de Carthago Nova (Hispania Citerior)*, Murcia, 1985.
- Rebetez 1997
 S. Rebetez, *Mosaïques (Doc. MRA 2)*, Avenches, 1997.
- Recueil Gaule I, 3
 H. Stern, *Recueil général des mosaïques de la Gaule, I, Province de Belgique, 3, Partie sud (Gallia, suppl. X)*, Paris, 1963.

Recueil Gaule II, 1

H. Stern, *Recueil général des mosaïques de la Gaule, II, Province de Lyonnaise, 1, Lyon (Gallia, suppl. X)*, Paris, 1967.

Recueil Gaule II, 2

H. Stern, M. Blanchard-Lemée, *Recueil général des mosaïques de la Gaule, II, Province de Lyonnaise, 2, Partie sud-est (Gallia, suppl. X)*, Paris, 1975.

Recueil Gaule II, 3

J.-P. Darmon, H. Lavagne, *Recueil général des mosaïques de la Gaule, II, Province de Lyonnaise, 3, Partie centrale (Gallia, suppl. X)*, Paris, 1977.

Recueil Gaule II, 5

J.-P. Darmon, *Recueil général des mosaïques de la Gaule, II, Province de Lyonnaise, 5, Partie nord-ouest (Gallia, suppl. X)*, Paris, 1994.

Recueil Gaule III, 1

H. Lavagne, *Recueil général des mosaïques de la Gaule, III, Narbonnaise, 1, Partie centrale (Gallia, suppl. X)*, Paris, 1979.

Recueil Gaule III, 2

J. Lancha, *Recueil général des mosaïques de la Gaule, III, Narbonnaise, 2, Vienne (Gallia, suppl. X)*, Paris, 1981.

Recueil Gaule III, 3

H. Lavagne, *Recueil général des mosaïques de la Gaule, III, Narbonnaise, 3, Partie sud-est (Gallia, suppl. X)*, Paris, 2000.

Scheibelreiter-Gail 2011

V. Scheibelreiter-Gail, *Die Mosaiken Westkleinasiens. Tessellate des 2. Jahrhunderts v. Chr. Bis Anfang des 7. Jahrhunderts n. Chr. (Österreichisches Archäologisches Institut, Sonderabdruck 46)*, Wien, 2011.

Schenk et al. 2014/2015

A. Schenk, H. Amoroso, P. Blanc, *Chroniques des fouilles archéologiques 2014/2015. 2014.01 – Route du Faubourg, BPA 56, 2014/2015*, p. 190-230.

Schmid 1993

D. Schmid, *Die römischen Mosaiken aus Augst und Kaiserburg (Forschungen in Augst 17)*, Augst, 1993.

Valeva 2011

J. Valeva, Une riche *domus* de Stara Zagora (*Augusta Trajana-Beroe*). Publication préliminaire, in: M. Sahin (éd.), *Mosaics of Turkey and Parallel Developments in the Rest of the Ancient and Medieval World: Questions of Iconography, Style and Technique from the Beginnings of Mosaic until the Late Byzantine Era. 11th International Colloquium on Ancient Mosaics*, (Bursa, Turquie, 16-20 octobre 2009), Istanbul, 2011, p. 927-940.

Crédit des illustrations

Sauf mention autre, les illustrations (dessins et tableaux) ont été réalisés par les auteurs de l'article ou sont déposées aux archives du SMRA.

Fig. 1
Photo Swissstopo.

Fig. 4
Dessin B. Reymond, SMRA.

Fig. 6, 7, 9
Plans L. Francey, SMRA.

Fig. 8, 29, 35
Photos A. Schneider, SMRA.

Fig. 19
M. L. Morricone Matini (dir.), *Mosaici antichi in Italia. Regione Prima, Roma: Reg. X Palatium*, Roma, 1967, n° 18, pl. XXVI.

Fig. 20
Service archéologique de l'État de Fribourg. Photo J. Mülhäuser, Fribourg.

Fig. 21
Photo Bernisches Historisches Museum Bern, S. Rebsamen.

Fig. 25
W. F. Jashemski, *The Gardens of Pompeii, Herculaneum and the Villas Destroyed by Vesuvius*, New York, 1979, vol. I, fig. 130, p. 82.

Fig. 27
Institution Robin, Vienne (F). Photo E. Chantriaux.

Fig. 28
Photo NVP3D, La Croix-sur-Lutry, déposée au SMRA.

Fig. 30
H. Lavagne, *Recueil général des mosaïques de la Gaule, III, Narbonnaise, 1, Partie centrale (Gallia, suppl. X)*, Paris, 1979, n° 47, pl. XIV.

Fig. 32
Photo et dessin Römerstadt Augusta Raurica.

Fig. 33
Photos des marbres tirées de F. Corsi, *Delle pietre antiche*, Roma, 1845 (rééd. par C. Napoleone), éditions F. M. Ricci, Milano, 2001.

Fig. 34
Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne. Photo Fibbi/Aeppli, Grandson.

Fig. 36
Plan L. Francey, D. Castella, SMRA.

Annexe 1 : tableau synoptique des murs, structures, sols et couches dans le secteur de la mosaïque

| Murs, structures, sols et couches | Description | Chronologie | Plan fig. | Ensemble | Datation des ensembles (céram.) |
|-----------------------------------|--|--------------------------|-----------|-----------------|---|
| M 35 | négatif de paroi | postér. à Sol 21 prob. | 7 | | |
| M 36 | fondation de mur | postér. à Sol 21 prob. | 7 | | |
| M 37 | mur | postér. à Sol 21 | 7 | | |
| M 38 | mur | postér. à Sol 21 | 7 | | |
| M 39 | mur | postér. à Sol 21 | 7 | | |
| M 40 | mur | postér. à Sol 21 | 7 | | |
| M 41/46 | mur | postér. à Sol 21 | 7 | | |
| M 43 | paroi légère | contemp. de Sol 21 | 6 | | |
| M 44 | base/renfort dans l'angle M 38 / M 39 | postér. à Sol 21 | 7 | | |
| M 45 | mur | postér. à Sol 21 | 7 | | |
| M 47 | paroi légère | postér. à Sol 21 | 7 | | |
| M 48 | paroi légère | contemp. de Sol 21 | 6 | | |
| St 75 | base/fondation blocs de grès | postér. à Sol 21 | 7 | | |
| St 76 | structure en creux | antér. à Sol 21 ? | | 17763 | dès milieu 1 ^{er} s. |
| St 77/84 | structure en creux | contemp. de Sol 21 ? | 6 | 17764, 17769 | 70/80-120/150 |
| St 78 | négatif de paroi légère | antér. à Sol 21 | 5 | | |
| St 79 | hypocauste | postér. à Sol 21 | 7 | 17765 | 150-250 |
| St 81 | niveau d'épandage | antér. à Sol 21 | 5 | 17767 | 2 ^e moitié 1 ^{er} s. |
| St 82 | structure en creux | antér. à Sol 21 | 5 | 17768 | 1 ^{er} s. ? |
| St 83 | ensemble de pilotis de soutènement | postér. à Sol 21 | 7 | | |
| St 85 | dépôt/concentration de céramique | antér. à Sol 21 | 5 | 17770 | ép. romaine indiff. |
| St 86 | probable solin de paroi légère | antér. à Sol 21 | 5 | | |
| St 87 | trou de poteau | antér. à Sol 21 | 5 | | |
| St 88 | trou de poteau | antér. à Sol 21 | 5 | 17771 | 1 ^{er} s. |
| St 89 | ensemble de pilotis de soutènement | postér. à Sol 21 | 7 | 17772 | |
| St 90 | trou de poteau ? | antér. à Sol 21 | 5 | | |
| St 91 | trou de poteau ? | antér. à Sol 21 | 5 | | |
| Sol 18 | chape de mortier contre M 35 | postér. à Sol 21 ? | 7 | | |
| Sol 19 | sol avec radier | postér. à Sol 21 | 7 | | |
| Sol 20 | sol de béton | postér. à Sol 21 | 7 | | |
| Sol 21 | mosaïque | | 6 | 17775 | |
| Sol 22 | sol de terre battue | contemp. de Sol 21 | 6 et 7 | 17776 | dès 150 |
| Sol 23 | area de l'hypocauste St 79 | postér. à Sol 21 | 7 | 17777 | dès 50 |
| Sol 24 | sol de circulation de l'hypocauste St 79 | postér. à Sol 21 | 7 | | |
| Sol 25 | sol de terre battue | antér. à Sol 21 | | | |
| Sol 26 | lambeau de sol de galets | antér. à Sol 21 | | 17778 | 1 ^{ère} moitié du 1 ^{er} s. essent. |
| Sol 27 | sol de galets/gravier | postér. à Sol 21 | 7 | | |
| Sol 28 | sol de galets/gravier | contemp. de Sol 21 prob. | 6 | | |
| Sol 29 | sol de gravier/sable | antér. à Sol 21 | 5 | | |
| Sol 30 | sol de galets, niveau de chantier ? | antér. à Sol 21 | 5 | | |
| C 28 | remblai d'installation de la mosaïque | contemp. de Sol 21 | | 17807 | 2 ^e moitié du 1 ^{er} s. |
| C 29 | niveau charbonneux, épandage de foyer ? | antér. à Sol 21 | | 17808 | |
| C 30 | remblai | antér. à Sol 21 | | 17809 | essent. 50/70-100/120 |
| C 31 | remblai | antér. à Sol 21 | | 17810 | (2 ^e moitié) du 1 ^{er} s. |
| C 32 | remblai sous Sol 21 | contemp. de Sol 21 ? | | | |
| C 33 | occup. sur Sol 26 | antér. à Sol 21 | | | |
| C 34 | occupation hypocauste St 79 | postér. à Sol 21 | | 17811 | 180-250/300 |
| C 35 | démolition hypocauste St 79 | postér. à Sol 21 | | 17812 | 180-250/300 |
| C 36 | remblai d'installation du Sol 28 | contemp. de Sol 21 prob. | | 17813 | 150-250 |
| C 53 | démolition sur Sol 19 | postér. à Sol 21 | | 17847 | |

Les datations des ensembles s'entendent « ap. J.-C. ».

Annexe 2: tableaux de la céramique antérieure, contemporaine et postérieure à la mosaïque

Abréviations

| | | | |
|-------|------------------------------------|-------|---|
| AV | réf. à Castella/Meylan Krause 1994 | Nied. | Niederbieber |
| Cam. | Camulodunum | rev. | revêtement |
| Drag. | Dragendorf | serv. | service |
| GC | Gaule centrale | TG | technique « grise » |
| GM | Gaule méridionale | TS | terre sigillée |
| GO | Gaule orientale | TSI | terre sigillée de production locale/régionale |

Céramique des ensembles antérieurs à l'installation de la mosaïque

| Mobilier antérieur à l'installation de la mosaïque: K 17767, 17768, 17770, 17771, 17778, 17807-17810 | | | | |
|---|------------------|------------------|-----|------|
| Catégorie | Forme | Type | NI | % |
| TS GM | assiette | | 3 | |
| | | Drag. 15/17 | 3 | |
| | | Drag. 36 | 2 | |
| | | Hofheim 1 | 1 | |
| | | Drag. 2/21 | 1 | |
| | coupe | | 1 | |
| | | serv. B | 1 | |
| | | Drag. 24/25 | 2 | |
| | | Drag. 35 | 1 | |
| | bol | Hofheim 9 | 2 | |
| | | Drag. 29 | 2 | |
| | bol à collerette | Drag. 37 | 1 | |
| | | Hofheim 12 | 1 | |
| <i>Total TS GM</i> | | | 21 | 5,3 |
| TS GC | coupe | Drag. 42 | 1 | |
| <i>Total TS GC</i> | | | 1 | 0,3 |
| TS GC / GO ? | coupe | Drag. 33 | 1 | |
| <i>Total TS GC / GO ?</i> | | | 1 | 0,3 |
| TSI | assiette | | 23 | |
| | | Drack 2 | 12 | |
| | | Drack 3 | 4 | |
| | | Drack 4 | 3 | |
| | coupe | | 1 | |
| | | AV 151 | 3 | |
| | | Drag. 24/25 | 2 | |
| | bol | | 4 | |
| | | AV 169 | 1 | |
| | | AV 171 | 4 | |
| | | AV 172 | 7 | |
| | bol caréné | Drack 21 précoce | 4 | |
| | | Drack 21 | 32 | |
| | bol à collerette | Hofheim 12 | 2 | |
| <i>Total TSI</i> | | | 102 | 25,9 |
| TSI / TG | assiette | | 8 | |
| | | Drack 2 | 7 | |
| | coupe | Drag. 24/25 | 1 | |
| | bol | | 1 | |
| | bol caréné | Drack 20 | 2 | |
| | | Drack 21 | 3 | |
| | bol à collerette | Hofheim 12 | 6 | |
| | indét. | | 1 | |
| <i>Total TSI / TG</i> | | | 29 | 7,4 |
| Parois fines | coupe | AV 192 | 1 | |
| | gobelet | | 2 | |
| <i>Total parois fines</i> | | | 3 | 0,8 |
| Rev. argileux brillant | forme ouverte | | 1 | |
| | gobelet | | 1 | |
| | | Nied. 31/33 | 1 | |
| <i>Total rev. argileux</i> | | | 3 | 0,8 |

| Catégorie | Forme | Type | NI | % |
|---|--------------------|-----------|--------|-----|
| Rev. argileux mat | pot | AV 78 | 1 | |
| <i>Total rev. argileux mat</i> | | | 1 | 0,3 |
| Rev. micacé | écuelle | | 1 | |
| | bol | | 1 | |
| <i>Total rev. micacé</i> | | | 2 | 0,5 |
| Peinte | bol | | 1 | |
| | | AV 163 | 1 | |
| | | couvercle | AV 394 | 1 |
| | tonneau | AV 16 | 1 | |
| | bouteille | | 1 | |
| | tonnelet/bouteille | | 6 | |
| <i>Total peinte</i> | | | 11 | 2,8 |
| « Gallo-belge » | gobelet | | 3 | |
| | | AV 92 | 1 | |
| <i>Total « gallo-belge »</i> | | | 4 | 1,0 |
| Pâte grise / terra nigra – « gallo-belge » | coupe | AV 135 ? | 1 | |
| <i>Total pâte grise / terra nigra – « gallo-belge »</i> | | | 1 | 0,3 |
| Engobe interne rouge | plat | AV 274 | 1 | |
| <i>Total engobe interne rouge</i> | | | 4 | 1,0 |
| Engobe interne rouge GC | couvercle | AV 281 | 1 | |
| <i>Total engobe interne rouge GC</i> | | | 1 | 0,3 |
| Engobe interne noir | plat | AV 274 | 4 | |
| | terrine | AV 235 | 1 | |
| <i>Total engobe interne noir</i> | | | 5 | 1,3 |
| Cruche à rev. micacé | cruche | | 1 | |
| | | | 23 | |
| Cruche à pâte claire | cruche | AV 304 | 4 | |
| | | AV 341 | 1 | |
| <i>Total cruches</i> | | | 29 | 7,4 |
| Pâte claire | terrine | | 1 | |
| | | AV 235 | 1 | |
| | | trad. LT? | 1 | |
| | coupe | AV 187 | 1 | |
| | bol | AV 109 | 1 | |
| | bol à marli | AV 207 | 1 | |
| | pot | AV 21 | 2 | |
| | pot/cruche | | 25 | |
| | tonneau | AV 11 | 1 | |
| | amphorisque | | 1 | |
| <i>Total pâte claire</i> | | | 38 | 9,6 |
| Pâte grise / terra nigra | terrine | | 1 | |
| | | AV 136 | 1 | |
| | | AV 139 | 1 | |
| | pot | AV 74 | 7 | |
| | pot/tonneau | | 12 | |
| | tonneau | AV 19 | 1 | |
| | tonnelet | AV 10 | 1 | |
| <i>Total pâte grise / terra nigra</i> | | | 24 | 6,1 |

Céramique des ensembles antérieurs à l'installation de la mosaïque (suite)

| Catégorie | Forme | Type | NI | % |
|-------------------------|-----------------|----------------------|----|------|
| Pâte grise | écuelle | | 1 | |
| | | AV 282/283 | 2 | |
| | terrine | imit. pierre ollaire | 1 | |
| | | AV 233 | 3 | |
| | | AV 235 | 1 | |
| | | AV 139 | 1 | |
| | marmite tripode | | 1 | |
| | bol à marli | AV 209 | 1 | |
| | couvercle | | 4 | |
| | pot | AV 47 | 2 | |
| | | AV 35 | 1 | |
| | | AV 63 | 4 | |
| | | AV 73 | 3 | |
| | | AV 74 | 3 | |
| | | AV 100 | 4 | |
| | pot/tonneau | | 39 | |
| | tonneau | | 5 | |
| | <i>dolum</i> | | 4 | |
| <i>Total pâte grise</i> | | | 80 | 20,3 |

| Catégorie | Forme | Type | NI | % | |
|------------------------------------|-------------------|------------|--------|-------|--|
| Pâte grise grossière | terraine à marli? | | 1 | | |
| | pot/tonneau | | 1 | | |
| <i>Total pâte grise grossière</i> | | | 2 | 0,5 | |
| Mortier à pâte claire | | mortier | AV 375 | 2 | |
| <i>Total mortier à pâte claire</i> | | | 2 | 0,5 | |
| Amphore | amphore | | 9 | | |
| | | Dressel 20 | 11 | | |
| | | Gauloise 4 | 1 | | |
| | | Gauloise | 8 | | |
| | | Cam. 189 | 1 | | |
| <i>Total amphore</i> | | | 30 | 7,6 | |
| <i>Total</i> | | | 394 | 100,0 | |

Céramique des ensembles contemporains de la mosaïque et antérieurs à l'hypocauste St 79

| Mobilier contemporain de l'utilisation de la mosaïque et antérieur au local à hypocauste: K 17764, 17769, 17775, 17776, 17813, 17822 | | | | |
|---|------------|-------------|----|------|
| Catégorie | Forme | Type | NI | % |
| TS GM | assiette | | 1 | |
| | coupe | Drag. 24/25 | 1 | |
| | bol | Drag. 37 | 1 | |
| <i>Total TS GM</i> | | | 3 | 7,3 |
| TS GC? | assiette | | 1 | |
| <i>Total TS GC?</i> | | | 1 | 2,4 |
| TS GO? | assiette | | 1 | |
| TS GO | bol | Drag. 37 | 1 | |
| <i>Total TS GO / ?</i> | | | 2 | 4,9 |
| TSI | assiette | | 1 | |
| | | Drack 2 | 1 | |
| | bol | | 1 | |
| | bol caréné | Drack 21 | 3 | |
| <i>Total TSI</i> | | | 6 | 14,6 |
| Rev. argileux mat | pot | AV 78 | 2 | |
| <i>Total rev. argileux mat</i> | | | 2 | 4,9 |
| Rev. argileux brillant | gobelet | | 1 | |
| <i>Total rev. argileux brillant</i> | | | 1 | 2,4 |

| Catégorie | Forme | Type | NI | % |
|---------------------------------------|-------------|------------|----|-------|
| Rev. micacé | écuelle | | 1 | |
| | bol à marli | AV 209 | 2 | |
| <i>Total rev. micacé</i> | | | 3 | 7,3 |
| Cruche pâte claire | cruche | | 3 | |
| <i>Total cruche</i> | | | 3 | 7,3 |
| Pâte claire | pot | | 1 | |
| | pot/cruche | | 5 | |
| <i>Total pâte claire</i> | | | 6 | 14,6 |
| Pâte grise | pot/tonneau | | 4 | |
| | terrine | AV 139 | 1 | |
| | dolum | | 1 | |
| <i>Total pâte grise</i> | | | 6 | 14,6 |
| Pâte grise / terra nigra | pot | AV 74 | 1 | |
| | pot/tonneau | | 2 | |
| <i>Total pâte grise / terra nigra</i> | | | 3 | 7,3 |
| Amphore | amphore | Dressel 20 | 2 | |
| | | Gauloise | 1 | |
| | | indét. | 2 | |
| <i>Total amphore</i> | | | 5 | 12,2 |
| <i>Total</i> | | | 41 | 100,0 |

Céramique des ensembles postérieurs à la mosaïque et liés à l'hypocauste St 79

| Mobilier postérieur à la mosaïque et lié à l'hypocauste St 79 K 17765, 17772, 17777, 17811, 17812 | | | | |
|--|------------|-------------|----|------|
| Catégorie | Forme | Type | NI | % |
| TS GM | assiette | serv. E | 1 | |
| | bol | Drag. 29 | 1 | |
| <i>Total TS GM</i> | | | 2 | 8,7 |
| TSI | bol caréné | Drack 21 | 1 | |
| <i>Total TSI</i> | | | 1 | 4,3 |
| TSI / rev. argileux? | assiette | | 1 | |
| <i>Total TSI / rev. argileux?</i> | | | 1 | 4,3 |
| Rev. argileux brillant | écuelle | | 1 | |
| | bol | | 2 | |
| | | | 1 | |
| | gobelet | Nied. 31/33 | 2 | |
| <i>Total rev. argileux brillant</i> | | | 6 | 26,1 |
| Peinte | bouteille | AV 19 | 1 | |
| <i>Total peinte</i> | | | 1 | 4,3 |
| Cruche rev. micacé | cruche | | 1 | |
| Cruche pâte claire | cruche | | 1 | |
| <i>Total cruches</i> | | | 2 | 8,7 |

| Catégorie | Forme | Type | NI | % |
|---------------------------------------|-------------|--------|----|-------|
| Pâte claire | pot/cruche | | 2 | |
| <i>Total pâte claire</i> | | | 2 | 8,7 |
| Pâte grise | pot/tonneau | | 1 | |
| <i>Total pâte grise</i> | | | 1 | 4,3 |
| Pâte grise / terra nigra | pot/tonneau | | 1 | |
| <i>Total pâte grise / terra nigra</i> | | | 1 | 4,3 |
| Mortier pâte claire | mortier | AV 375 | 1 | |
| <i>Total mortier</i> | | | 1 | 4,3 |
| Amphore | amphore | | 1 | |
| | | | 1 | |
| | | | 1 | |
| | | | 1 | |
| | | | 1 | |
| <i>Total amphore</i> | | | 5 | 21,7 |
| <i>Total</i> | | | 23 | 100,0 |

